

## LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL : 1981-1982

Les années 1981-1982 ne laissent entrevoir à court terme aucune solution au conflit du Sahara occidental. Sur le plan militaire, la situation tend à se stabiliser sous la forme d'une guerre de positions. C'est sur le terrain diplomatique, en particulier au sein de l'OUA, que se livrent les affrontements les plus déterminants. La proposition d'un « référendum contrôlé » par le roi Hassan II au sommet de Nairobi ne satisfait pas le Front POLISARIO. Celui-ci réagit et obtient en février 1982 l'admission de la RASD au sein de l'OUA. Depuis, l'organisation panafricaine traverse la crise la plus grave de toute son histoire. C'est dans ce contexte que le Front POLISARIO tient en octobre 1982 son V<sup>e</sup> congrès populaire général. La Mauritanie, quant à elle, a bien des difficultés à sortir définitivement du conflit.

### I. — LA MAURITANIE ET LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

Le putsch manqué du 16 mars 1981 suscite plusieurs interrogations. Quelles sont les causes de l'instabilité gouvernementale en Mauritanie depuis l'arrivée des militaires au pouvoir ? Quelle est la part et quels sont les intérêts du Maroc au renversement du CMSN présidé par Khouna Ould Haidallah ? Que représente l'AMD et comment ce mouvement d'opposition s'est-il formé ? Autant de questions qui amènent inévitablement à analyser le poids du conflit du Sahara occidental dans les affaires intérieures mauritaniennes, particulièrement depuis le renversement du président Moktar Ould Daddah, le 10 juillet 1978. C'est l'objet d'une partie de la « Chronique Mauritanie » de Mireille Duteil dans le présent volume. Nous demandons au lecteur de bien vouloir s'y reporter.

Sur ses relations avec la Mauritanie, le Front POLISARIO peut faire, à la veille de 1983, un bilan positif. La stratégie qu'il a adoptée vis-à-vis de ce pays depuis 1976 a été concluante. Comme il l'avait annoncé, le régime Ould Daddah n'a pas résisté aux harcèlements de l'ALPS et Nouakchott a été amenée à reconnaître le Front POLISARIO en signant l'accord de paix. Rabat explique cette situation en accusant la Mauritanie d'être à la merci du Front POLISARIO, de l'Algérie et de la Libye réunis. Il est vrai qu'au sein même des divers comités militaires, le Front POLISARIO avait ses partisans. Mais chaque fois ceux-ci ont été écartés de manière préventive; on ne peut donc sérieusement leur imputer d'être les artisans de la politique suivie par la Mauritanie. Deux ombres

persistent au tableau des relations mauritano-sahraouiés; elles s'estompent néanmoins au cours de ces deux années 1981 et 1982. D'abord la non-restitution par Nouakchott à la RASD de la zone du Sahara occidental relevant de son administration, ensuite le souhait du Front POLISARIO que la Mauritanie fasse un pas supplémentaire en reconnaissant officiellement la RASD. Mais dès le début 1982, au moment où la RASD fut admise à l'OUA, ce second point allait revêtir moins d'importance pour les Sahraouis. La RASD reconnue par la majorité du continent africain, le Front POLISARIO attacha dès lors moins d'importance à l'addition des reconnaissances individuelles. De plus, la reconnaissance de la RASD par la Mauritanie risquerait de compromettre le difficile équilibre que s'efforce de maintenir le CMSN entre les parties au conflit. Le Front POLISARIO semble le comprendre et s'en accommoder. Tout cela n'a en rien entravé la libération progressive par le Front POLISARIO de tous les prisonniers mauritaniens ou la poursuite de rencontres bilatérales. De son côté, la Mauritanie a envoyé une délégation ministérielle aux commémorations d'anniversaires de la RASD ainsi qu'au V<sup>e</sup> congrès du Front POLISARIO en octobre 1982.

Les relations entre le Maroc et la Mauritanie sont au contraire plus tendues. Le point culminant est atteint avec la tentative du putsch manquée de l'AMD. Pour Nouakchott, le soutien du Maroc à cette expérience est indéniable (1). La rupture des relations diplomatiques entre le Maroc et la Mauritanie ne manqua pas d'inquiéter un certain nombre de pays, en particulier parmi les plus fidèles alliés du régime marocain. Après le 16 mars, les Etats-Unis et la France rassuraient la Mauritanie de Ould Haidallah par l'envoi de messages de soutien. D'autres, comme l'Arabie Saoudite et l'Irak, proches à fois du Maroc et de la Mauritanie, s'employaient aussitôt à jouer les médiateurs. Ces pays craignaient qu'une Mauritanie en proie à ses seuls partenaires du « camp progressiste » ne soit amenée à tomber de plus en plus dans leur aire d'influence.

A la suite de la première attaque lancée par le Front POLISARIO en mars 1981 contre la localité de Guelta Zemmour, le Maroc s'en prit encore vivement à la Mauritanie, l'accusant de laisser circuler librement le Front POLISARIO sur son territoire, invoquant même le « droit de suite » à son encontre. Cette menace ne fut pas mise à exécution et, plutôt que de creuser encore le fossé, les deux pays annonçaient le rétablissement de leurs relations diplomatiques le 18 juin 1981. Pour le président Khouna Ould Haidallah, cette normalisation renforçait sa politique d'équilibre, pour Rabat la nécessité de l'heure fit loi. Le président algérien Chadli Benjedid maintenant les engagements de son pays vis-à-vis du Front POLISARIO, la Mauritanie imposant peu à peu sa politique de neutralité, le Sénégal inaugurant une politique d'ouverture, le Maroc, pour

(1) Les « soldats perdus » de l'AMD diffèrent pourtant des « transfuges » de la période 1960-1969. S'ils sont prêts à servir les intérêts du Maroc, ils agissent en tant que « réfugiés politiques » et se distinguent donc de leurs prédécesseurs qui, eux, mettaient en avant leur marocanité et celle de la Mauritanie. La presse marocaine, en réponse aux accusations de Nouakchott, ne se priva pas de cet argument en présentant les membres de l'AMD comme des « ressortissants mauritaniens » et en mettant les événements de mars 1981 sur le plan du « mécontentement populaire » dû à l'instabilité chronique du régime ».

éviter l'isolement, se devait de prendre une initiative. C'est ce qu'il fit sur le terrain diplomatique au sommet de l'OUA de Nairobi où le roi Hassan II proposa en personne l'organisation d'un « référendum contrôlé » au Sahara occidental (2).

## II. — L'ADMISSION DE LA RASD A L'OUA

Pour le roi Hassan II le succès le plus important de ce sommet de Nairobi fut d'avoir une fois encore empêché l'admission de la RASD à l'OUA (3). Cette proposition d'un « référendum contrôlé confirmatif » dans l'esprit de Rabat, laissait cependant place à d'autres interprétations et à une perspective de solution du conflit. Le Front POLISARIO réagit de son côté de manière intransigeante et ce pour deux raisons. La première tient à des raisons historiques. Le Front POLISARIO n'en était pas à sa première proposition de référendum; l'Espagne lui en avait promis la tenue pour ensuite abandonner ses engagements. L'ONU en avait aussi préconisé l'organisation sans avoir les moyens de concrétiser sa politique. Dans les deux cas le refus marocain catégorique avait empêché la tenue de tout référendum en bonne et due forme. En conséquence l'intérêt nouveau du Maroc pour un « référendum » au Sahara occidental fut accueilli par le Front POLISARIO comme une manœuvre dénuée de toute sincérité. La deuxième raison apparaît dans les conséquences directes de l'initiative du roi Hassan II, à savoir la création par la conférence de l'OUA d'un Comité de mise en œuvre (Guinée, Mali, Nigéria, Sierra Léone, Soudan, Tanzanie, Kénya) chargé d'assurer le cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Ce comité, doté de surcroît des « pleins pouvoirs », devenait au sein de l'OUA un lieu de débat et d'action diplomatique pour résoudre le conflit. Le Front POLISARIO ne pouvait négliger ce terrain tout comme ses alliés qui voyaient là un moyen de prendre le roi Hassan II au mot, de le pousser peu à peu à organiser un véritable référendum d'autodétermination. Du coup la nouvelle résolution de l'OUA faisait tomber dans l'oubli la procédure d'admission de la RASD dans l'organisation et obligeait le Front POLISARIO à contre-attaquer sur un autre terrain ouvert par la stratégie diplomatique marocaine.

Les premières décisions du Comité de mise en œuvre réuni à Nairobi (le 24 et 25 août 1981) (4) levèrent l'ambiguïté qui subsistait quant à la nature du référendum. Dans la résolution (5) il précisait qu'il s'agissait d'un « référendum d'autodétermination » et non de confirmation comme le voulait Hassan II, devant permettre au « peuple du Sahara Occidental de se prononcer librement et

(2) Cf. SANTUCCI (Jean-Claude), « Chronique Politique marocaine » AAN 1981, p. 567-582 et BARBIER (Maurice), *Le conflit du Sahara occidental*. Paris, l'Harmattan, 1982, chapitre « La conférence de Nairobi et les perspectives de solution », p. 335-343.

(3) Cf. BARBIER (Maurice), « L'admission de la RASD à l'OUA », *Sahara Info*, n° 61, avril-mai 1982, p. 9-12.

(4) Avec la participation du roi Hassan II, du président algérien Chadli Benjedid et du secrétaire général du Front POLISARIO, Mohammed Abdelaziz.

(5) Texte dans *Sahara Info*, n° 55-56, juillet-août 1981, p. 12. *Le Monde*, 25 août 1981, p. 4, 26 août, p. 3, 27 août, p. 4.

démocratiquement sur l'avenir de son territoire ». Le référendum serait organisé et conduit par le Comité lui-même, en collaboration avec l'ONU. A cet effet une administration intérimaire impartiale serait mise sur pied, assistée par une force de maintien de la paix de l'OUA et de l'ONU. Enfin le Comité demandait « instamment aux parties du conflit d'établir un cessez-le-feu par l'intermédiaire de négociations » sous ses auspices.

Pour le Maroc ce plan de règlement était difficilement acceptable. Mis à part deux points de satisfaction, le non-retrait de l'administration et de l'armée marocaines, les autres dispositions entraînaient le Maroc beaucoup trop loin. Il refusait de négocier le cessez-le-feu directement avec le Front POLISARIO, jugeait inutile la présence des forces de l'ONU et s'opposait à l'installation d'une administration provisoire. Par contre le Front POLISARIO se montrait satisfait; il avait réussi à reprendre l'avantage sur la voie ouverte par le roi Hassan II. Le référendum était clairement qualifié d'autodétermination et l'appel aux « parties au conflit » à négocier le cessez-le-feu sous-entendait le désir manifeste du Comité de voir s'ouvrir des négociations directes entre le Maroc et le Front POLISARIO. Ce dernier invitait d'ailleurs le Maroc à entamer immédiatement les négociations. Le rejet par le Maroc des principales dispositions empêcha le comité de les mettre en application et donc de faire le moindre progrès pour la solution du conflit. C'est pourquoi le Comité de mise en œuvre se réunit à nouveau à Nairobi les 8 et 9 février 1982. Trois documents avaient été préparés pour cette réunion, le premier sur le cessez-le-feu, le second sur la force internationale à envoyer au Sahara Occidental, le troisième sur le référendum d'autodétermination. Dans le premier de ces documents, les parties au conflit, le Maroc et le Front POLISARIO, étaient pour la première fois nommément désignées. Le Maroc s'y opposa farouchement et le Comité finit par renoncer à désigner les parties au conflit; il adopta en fait une résolution qui concernait seulement le cessez-le-feu prévu à une date « fixée par le comité après consultation de toutes les parties concernées ». Cette résolution, en retrait par rapport à celle adoptée en août 1981, témoignait de l'embarras et de la faible marge de manœuvre du comité, voire de son incapacité à faire avancer les négociations. Pour le Maroc cette nouvelle résolution offrait un avantage certain; elle évoquait les « parties concernées », c'est-à-dire lui-même, l'Algérie et la Mauritanie, et lui permettait aussi de continuer d'ignorer le Front POLISARIO. Le Front POLISARIO, inquiet du pas en arrière opéré par le Comité, éclairé par les réactions marocaines, se conforta dans son opinion : les perspectives de paix ouvertes par le roi Hassan II au sommet de Nairobi n'étaient pour lui qu'une voie de garage. Si le Maroc restait disposé à coopérer avec l'OUA pour l'organisation d'un référendum, le Front POLISARIO refusait tout intermédiaire et réitérait sa volonté de négocier directement avec Rabat en vue d'aboutir à un accord global de paix (6). En même temps il préparait sa riposte en faisant aboutir la procédure d'admission de la RASD à l'OUA (7).

(6) Cf. *Le Monde*, 12 février 1982, p. 5.

(7) En juillet 1980, lors de la conférence au sommet de Freetown (Sierra Leone), la RASD reconnue par 26 pays africains sur 50 demandait son admission à l'OUA. Le Maroc contesta le fait que la RASD fut un « Etat indépendant et souverain » et demanda à l'OUA de se prononcer sur ce point

Déjà au sommet de Nairobi le secrétaire général de l'OUA, Edem Kodjo, avait rappelé que l'admission de la RASD était une question purement administrative relevant de sa seule compétence et pouvant être réglée rapidement (8). Après la réunion du Comité de mise en œuvre, les 8 et 9 février 1982, il décida, une fois reçue l'acceptation des 26 pays africains ayant reconnu la RASD (9), d'inviter par écrit celle-ci à siéger en qualité de membre lors du conseil des ministres de l'OUA. Ce fut un spectaculaire coup de théâtre (10). La surprise fut encore plus grande pour le Maroc, représenté par un ambassadeur, alors que la délégation de la RASD comprenait ses ministres des affaires étrangères et de l'information. En signe de protestation la délégation marocaine quitta la réunion. Aussitôt après le roi Hassan II réagit violemment, envoyant deux messages, l'un adressé au chef d'Etat kenyan M. Arap Moi, président en exercice de l'OUA et le second au secrétaire général de l'organisation africaine, M. Edem Kodjo. Dans le premier message il dénonçait le « fait accompli » et qualifiait la décision prise de « brigandage juridique ». Dans le second il considérait cette décision comme « nulle et non avenue » (11). D'autres pays, proches du Maroc, firent valoir à M. Kodjo son « manque de courtoisie » (12) du fait qu'il se soit abstenu de prévenir les autres chefs d'Etat. Ils soulevèrent à nouveau le point juridique déjà mis en avant par le Maroc : l'article 28 ne pouvait être appliqué car la RASD ne représentait pas un « Etat souverain et indépendant » (13).

Le Maroc obtint l'appui de 18 pays (14). De son côté la RASD bénéficia du soutien de 26 pays. La Mauritanie, sans avoir reconnu la RASD (15) accueillit avec bienveillance son admission à l'OUA. Alger évoqua l'événement avec satisfaction mais se garda de tout triomphalisme, insistant sur la « clarification » de la situation.

Deux hommes, le secrétaire général de l'OUA et son président, se trouvèrent dès lors au centre des débats. Le premier, M. Kodjo, artisan de l'admission de la RASD, ne fit pas de commentaire, rappelant simplement qu'il n'avait fait

avant que l'article 28 soit appliqué. Or toute interprétation de la charte exige la majorité des deux tiers des membres (article 27) et ni le Maroc ni le F. POLISARIO ne disposaient d'une telle majorité; la demande du Maroc suffit donc à empêcher l'admission de la RASD.

(8) Cf. *El Moudjahid*, 23 février 1982.

(9) Ces 26 pays africains sont, par ordre alphabétique : l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burundi, le Cap Vert, le Congo, l'Ethiopie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Lesotho, la Libye, Madagascar, le Mali, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda, Sao Tomé et Principe, les Seychelles, la Sierra Leone, le Swaziland, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, la Zambie, le Zimbabwe.

(10) Cf. *Le Monde*, 24 février 1982.

(11) Cf. *Le Monde*, 25 février 1982, p. 4.

(12) Le Soudan, le Sénégal, la Guinée, les Comores.

(13) L'article 28 stipule « Tout Etat africain indépendant et souverain peut, en tout temps, notifier au secrétaire général administratif, son intention d'adhérer à la présente charte. Le secrétaire général administratif, saisi de ce cette notification, en communique copie à tous les membres. L'admission est décidée à la majorité simple des Etats membres ».

(14) Il s'agit par ordre chronologique de leur décision (retrait, suspension des travaux ou simple désapprobation) du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la République Centrafricaine, du Sénégal, du Soudan, du Zaïre, de Djibouti, du Niger, de l'Ile Maurice, de la Guinée équatoriale, de la Gambie, de la Somalie, des Comores, du Gabon, de la Tunisie, de la Haute-Volta, du Libéria — la Guinée et le Soudan étant membres du comité de mise en œuvre.

(15) Trois autres pays n'ayant pas reconnu la RASD ont maintenu leur participation aux travaux du Conseil des ministres de l'OUA : le Malawi, l'Egypte et le Nigéria.

qu'appliquer l'article 18 de la Charte de l'OUA. On peut attribuer sa prise de décision, après deux années de refus mêlé d'hésitations, à sa fatigue d'être le « bouc émissaire » d'une situation contradictoire. Les Marocains insistèrent sur le fait qu'il envisageait de signer un deuxième mandat de secrétaire général et qu'il voulait ainsi se concilier une majorité étroite. Par contre, le président de l'OUA et chef d'Etat kenyan, M. Arap Moi, fortement contrarié d'avoir été tenu à l'écart par son secrétaire général, réagit d'abord très vivement. Dans sa réponse au Roi Hassan II il « désapprouvait totalement l'action irresponsable du secrétaire général » et jugeait lui aussi cette décision « comme nulle et non avenue » (16), mais très vite il adopta une position plus modérée, déplorant au sein de l'OUA les « querelles et chamailleries » (17).

L'admission de la RASD était pour le Front POLISARIO une incontestable victoire diplomatique, mais en même temps elle menaçait sérieusement le bon fonctionnement futur de l'organisation pan-africaine en proie au spectre de l'éclatement. Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre, le Maroc ne quitta pas l'OUA. Rabat préféra rester pour lutter de l'intérieur, consolider le « groupe des 19 », essayer d'élargir son soutien à d'autres pays (18). Appuyé par un tiers des Etats membres, le Maroc disposait d'un « tiers bloquant » au sein de l'OUA. Il pouvait donc entraver son fonctionnement à l'instar des pays partisans de la RASD. Le Maroc entreprit une contre-offensive en contestant tout d'abord la légalité des décisions administratives et financières prises par le conseil des ministres d'Addis Abeba. Il prétendait en effet qu'en l'absence de 19 délégations, le quorum des deux tiers exigé par la Charte n'était pas atteint. En fait, comme le quorum avait été obtenu en début de séance on estima qu'on pouvait voter ces décisions (19). Redoutant le contexte du prochain sommet de l'OUA prévu à Tripoli du 5 au 8 août 1982 et la future accession pour un an du colonel Kadhafi à la présidence de l'OUA, le Maroc tenta d'obtenir auparavant la réunion d'un sommet extraordinaire (20). Le roi Hassan II adressa sa demande au président Arap Moi et lança en même temps, une grande offensive diplomatique. Malgré un accueil favorable de la part du président de l'OUA le Maroc ne put obtenir satisfaction car, selon l'article 9 de la charte de l'OUA, un sommet extraordinaire exige l'accord des deux tiers des Etats membres et une telle majorité n'existait pas pour soutenir la demande marocaine. Pour tenter de sortir de l'impasse, le président Arap Moi réunit le Bureau de l'OUA les 22 et 23 avril à titre consultatif (21); il ne put décider que le renvoi de l'affaire du Sahara au sommet de Tripoli. Le Maroc essaya encore, mais en vain, d'obtenir pour le 26 juillet un « mini-sommet » du Comité de mise en œuvre auquel il avait demandé de proclamer que l'admission de la RASD était nulle et non avenue.

(16) Cf. *Le Monde*, 26 février 1982, p. 5.

(17) Cf. *Le Monde*, 10 mars 1983.

(18) M. Boucetta évoqua le cas du Nigeria, du Togo et de la Sierra Léone, qui ont reconnu la RASD mais désapprouvé la procédure de son admission. Cf. *Le Monde*, 25 mars 1982, p. 5.

(19) Cf. *Le Monde*, mardi 2 mars 1982.

(20) Cf. *Le Monde*, 25 mars 1982, p. 5.

(21) Il comprend 9 membres mais seulement deux chefs d'Etat sont venus : ceux de Tanzanie et d'Ouganda. L'Angola était absent.

Suite à ces échecs de la diplomatie marocaine, le Front POLISARIO confortait sa position. Cependant la présence de la RASD aux réunions de l'OUA ne se passait pas sans encombre. La conférence des ministres de l'information organisée par l'OUA à Dakar les 15 et 16 mars 1982, en vue de lancer la PANA (Agence panafricaine d'Information) ne put se dérouler normalement. La délégation de la RASD fut refoulée dès son arrivée à Dakar par les autorités sénégalaises. Pour protester contre cette expulsion, 140 délégations (22) refusèrent de participer à la conférence qui fut ajournée sine die faute du quorum nécessaire (23). Une autre réunion ministérielle de l'OUA, consacrée aux problèmes sociaux et tenue à Salesbury les 1<sup>er</sup> et 2 avril 1982, connut aussi de sérieuses difficultés. Certes, elle put avoir lieu, car s'agissant d'une réunion préparatoire aucun quorum n'était exigé. Mais en raison de la présence d'une délégation sahraouie, neuf pays quittèrent la réunion en signe de protestation (24). L'OUA vivait la crise la plus aigüe et la plus dangereuse depuis sa création, et la tenue du sommet de Tripoli semblait des plus aléatoires.

Pour marquer leur opposition à la présence de la RASD dans l'organisation pan-africaine, plusieurs pays étaient décidés à ne pas assister au 10<sup>e</sup> sommet ordinaire de l'OUA à Tripoli. Beaucoup entendaient aussi boycotter ce sommet pour exprimer leur hostilité à la politique africaine du colonel Kadhafi et empêcher celui-ci d'assumer pendant un an la présidence de l'OUA. Les pressions de Washington n'étaient pas étrangères à un tel mouvement d'hostilité envers le dirigeant libyen. Pour trouver une solution à cette situation de crise la Libye laissa entendre, avant le sommet, qu'elle entendait obtenir un « geste » de la RASD dont l'idée de base était : par déférence aux chefs d'Etat et afin de rétablir la sérénité, les Sahraouis suspendraient leur participation au sommet sans pour autant que soit remise en cause leur admission par le conseil des ministres (25). Les Sahraouis se montraient quant à eux peu disposés à opérer un tel retrait, même partiel, les conséquences d'un tel acte étant trop aléatoires. Pourtant la Libye, partisane du compromis, réitérait sa proposition. Le 28 juillet, dans une conférence de presse, M. Ali Triki, porte-parole de la délégation libyenne, assurait qu'un « compromis avait été trouvé » et qu'un arrangement permettrait à tous les Etats membres de participer; il ajoutait : « le problème du Sahara sera discuté par les chefs d'Etat », laissant entendre qu'il ressortait de leur seule compétence (26). Cependant le quorum nécessaire de participants ne fut pas atteint et le sommet fut reporté à une date ultérieure. Revers diplomatique pour le colonel Kadhafi, l'échec du sommet de Tripoli suscita également un profond débat dans les rangs du Front POLISARIO sur l'attitude adéquate à adopter. Le ministre conseiller de la RASD, M. Sidah, tranchait le 29 octobre en annonçant que la République Sahraouie s'abstiendrait « volontairement et provisoirement »

(22) Mali, Algérie, Angola, Mozambique, Benin, Zimbabwe, Ethiopie, Cap-Vert, Ghana, Guinée-Bissau dans un premier temps suivis ensuite par quatre autres.

(23) Cf. *Le Monde*, 16 mars 1982 et mercredi 17 mars 1982.

(24) Maroc, Côte-d'Ivoire, Ile Maurice, Liberia, République Centrafricaine, Sénégal, Somalie, Tunisie et Zaïre.

(25) Cf. *Le Monde*, 23 juillet 1982, p. 4.

(26) Cf. *Le Monde*, 29 juillet 1982, p. 3.

de participer au prochain sommet de Tripoli (27) prévu cette fois pour le 23 novembre. Cette déclaration levait en principe le seul obstacle à l'ouverture du sommet africain. Il semble qu'entretiens des pays partisans jusqu'alors d'un soutien ferme à la RASD, « membre de plein droit » de l'OUA, aient fait pression sur le Front POLISARIO pour qu'il se range avec eux sur la position libyenne afin de conforter l'unité du « camp progressiste » et assurer la réussite du sommet. Parmi eux l'Algérie, qui après le message du représentant de la RASD fit part de ses éloges au Front POLISARIO pour cette décision qui montrait sa « maturité politique » (28). Le Front POLISARIO ne manqua pas de présenter cette décision difficile et imposée par les nécessités de l'heure, en y mettant les formes. Son but était clairement exposé dans le même communiqué : « déjouer les manœuvres maroco-américaines contre l'Afrique et son organisation continentale » en insistant sur le caractère « temporaire » du retrait. La RASD s'était entourée de garanties. Les pays chargés de résoudre la crise (Congo, Libye, Mali, Mozambique, Tanzanie et Zambie), prévoyaient que le Maroc s'engagerait en retour à se rendre à Tripoli et à accepter l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans l'ex-Sahara-espagnol avant le 20<sup>e</sup> sommet ordinaire de l'OUA prévu en 1983 à Conakry en Guinée.

Pourtant dès le 5 novembre, M'Ahmed Alaoui, ministre d'Etat marocain, dans un éditorial publié dans le journal pro-gouvernemental *Maroc Soir*, annonçait que le Maroc ne participerait pas à ce nouveau sommet de Tripoli et qualifiait le retrait de la RASD de « machination » et de « scénario machiavélique » (29). Le 15 novembre 1982 s'ouvrait à huis clos la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OUA chargés de préparer le sommet. Quarante-quatre membres (30), contre une trentaine en août, étaient présents, dont le Maroc, mais celui-ci suspendait le maintien de sa présence à Tripoli à la seule condition que l'affaire du Sahara occidental ne figurât pas à l'ordre du jour des travaux du sommet. Ce fut l'affaire tchadienne qui vint troubler la bonne marche des préparatifs. L'examen de la question de la représentation du Tchad entraîna une cassure aussi nette qu'au mois d'août (30). Un comité de neuf pays demanda que le Tchad suspende sa participation. Cette proposition entraîna par réaction le départ de quatorze pays. Après la recherche difficile d'un compromis, le 25 novembre, le sommet de l'OUA était annulé une fois encore faute du quorum nécessaire (31). Vingt pays ayant soutenu la délégation tchadienne de N'Djamena, il ne restait plus que trente pays à Tripoli. MM. Arap Moi et Kodjo étaient maintenus dans leurs fonctions et un groupe de contact était formé pour préparer l'avenir de l'organisation (32). Le colonel

(27) Cf. *Le Monde*, 1<sup>er</sup> novembre 1982, p. 4.

(28) Cf. *Le Monde*, 7, 8 novembre 1982, p. 2.

(29) Ayant auparavant annoncé leur refus de se rendre à Tripoli, la Somalie, l'Égypte et le Soudan étaient effectivement absents de cette réunion.

(30) Deux délégations opposées revendiquaient la représentation du Tchad. Celle de M. Hissène Habré en place à N'Djamena et celle de M. Goukouni Oueddeï président un gouvernement en exil soutenu à nouveau par la Libye. Cf. *Le Monde*, 25 novembre 1982, p. 5.

(31) Cf. *Le Monde*, 27 novembre 1982.

(32) Kenya, Tanzanie, Zambie, Mali, Congo, Libye, Mozambique, Nigéria, Éthiopie, Ouganda, Angola, Lesotho.

Kadhafi réagit en désignant les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, la France comme les responsables de ce nouvel échec. Pour le Front POLISARIO, l'échec de Tripoli II dévoilait plus clairement les véritables raisons du boycott. L'affaire tchadienne conforta son idée que le problème sahraoui n'était qu'un prétexte parmi d'autres pour contrecarrer l'action politique libyenne. La « bonne volonté » dont avait fait preuve le Front POLISARIO en annonçant le retrait temporaire de la RASD n'avait servi à rien. On peut, à ce propos, s'interroger sur les raisons qui ont poussé le dirigeant libyen à ne pas profiter de ce « sacrifice », et l'on reste perplexe sur la manière dont il a laissé se créer, sinon susciter, les conditions d'une nouvelle crise en soutenant avec force la cause de Goukouni Oueddeï, ce qu'il aurait pu faire à un moment plus opportun. Le 20 décembre, pour couper court à tous malentendus, M. Ibrahim Hakim, ministre des Affaires étrangères sahraoui, annonçait que la RASD participerait désormais à toutes les futures réunions de l'OUA en tant que membre à part entière (33).

### III. — LE FRONT POLISARIO À L'HEURE DE SON V<sup>e</sup> CONGRÈS

Le V<sup>e</sup> Congrès populaire général du Front POLISARIO, « Congrès du Martyr Bachir Seleh », a tenu ses travaux du 12 au 16 octobre 1982 à la « base militaire Chahid Heddad », sur le territoire de la RASD. Comme à l'accoutumée, les congressistes ont fait le bilan des années écoulées depuis le précédent congrès (IV<sup>e</sup> Congrès, 1978) avant d'adopter un programme d'action nationale à court et à long terme (voir documents) pour enfin procéder au renouvellement des instances du F. POLISARIO et de la RASD.

Sur le plan institutionnel, le congrès a procédé à une série de modifications en vue d'agir, selon le Front POLISARIO, avec plus d'efficacité. Le Congrès populaire général se tient désormais tous les trois ans au lieu de quatre (34).

Le Comité exécutif du Front POLISARIO est réduit de neuf à sept membres (35); ces sept membres figuraient tous dans le comité élu en 1978. Les deux autres membres, Mohamed Ali Ould el Ouali, aussi connu sous le nom de Omar Hadrami, et Batal Sid Ahmed, rejoignent les membres du Bureau politique.

Le Bureau politique est lui, au contraire, élargi de 21 à 25 membres. Sur les 21 membres de l'ancien bureau, deux sont morts au combat (36), cinq ne semblent pas avoir été réélus et quinze sont maintenus. Compte-tenu des disparus, des non-réélus et de l'accroissement du nombre de sièges, dix nouveaux membres font leur apparition au sein du Bureau politique.

(33) Cf. *Le Monde*, 22 décembre 1982.

(34) Avant 1978 les congrès populaires généraux avaient lieu tous les deux ans. Au IV<sup>e</sup> Congrès en 1978, il fut décidé d'attendre une période de 4 ans avant la réunion du V<sup>e</sup> Congrès.

(35) Les 7 membres du comité exécutif sont : Mohamed Abdelaziz, Bachir Mustapha Sayed, Mohamed Lamine Ould Ahmed, Mahfoud Ali Baba Laroussi, Ayoub Lahbib, Brahim Ghali Ould Mustapha, Mohamed Lamine Bouhali.

(36) Il s'agit de Mohamed Fadel Ould Ali, responsable de l'administration centrale de l'ALPS et de Bachir Ould Salah, responsable militaire, « martyr » à la mémoire duquel fut dédié le V<sup>e</sup> Congrès du F.P.

Le gouvernement de la RASD est lui aussi resserré et passe de 11 à 8 membres. Les départs les plus remarquables sont ceux de Mohamed Lamine Ould Ahmed, auparavant président du conseil des ministres, et de Mohamed Salem Ould Saleck, ex-ministre de l'information. Le premier garde sa place au Comité exécutif, le second est maintenu dans son poste au Bureau politique. L'ancien ministre de l'intérieur Mahfoud Ali Beiba renforce sa position et cumule désormais les fonctions de premier ministre et de ministre de la culture et de l'information. Brahim Ghali garde son poste de ministre de la défense et partage seul avec Mahfoud Ali Beiba la double appartenance d'une part au gouvernement de la RASD, d'autre part au Comité exécutif du Front POLISARIO.

La constitution de la RASD est aussi légèrement amendée, le principal amendement étant que Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front POLISARIO, devient également Président de la République, en particulier pour que la RASD, admise à l'OUA, puisse présenter son chef d'Etat aux conférences de l'organisation.

Après son V<sup>e</sup> Congrès général et à la veille de 1983, le Front POLISARIO apparaît dans une situation bien plus confortable qu'au cours des deux années écoulées. Bien sûr, sur le plan militaire, l'achèvement par le Maroc du mur de protection du « triangle utile » fige les positions. Malgré son importante victoire à Guelta Zemmour, le Front POLISARIO ne fait, depuis, que maintenir l'insécurité au moyen de harcèlements ponctuels. Ce mur est un obstacle et si, selon le Front POLISARIO, il n'est pas insurmontable, il semble que le prix à payer en vies humaines pour le franchir ne soit pas une priorité ni la solution au conflit la plus efficace. Plus que jamais c'est sur le terrain diplomatique que se déroulent les affrontements les plus déterminants. L'enlisement de l'action du Comité de mise en œuvre et l'admission de la RASD à l'OUA renforcent la position du Front POLISARIO. Jusqu'ici, le Maroc affirmait l'inexistence du Front POLISARIO et de son « Etat ». Selon le roi Hassan II, « l'OUA n'ayant reconnu officiellement ni l'un, ni l'autre » celui-ci ne voyait pas avec qui négocier. Pris au mot par l'OUA, le Maroc se retrouve donc lui aussi au pied d'un mur, celui-ci à caractère diplomatique. A la négociation, le Maroc préfère de toute évidence jouer la montre par le biais de la contestation juridique ou par la relance, sans autre précision, de la solution du « referendum ». Le soutien sans cesse croissant que lui accordent les Etats-Unis lui permet d'adopter cette stratégie, mais elle n'est pas non plus sans risques pour l'équilibre intérieur du pays où sévit une grave crise économique. Au cours de son V<sup>e</sup> Congrès, le Front POLISARIO a dénoncé avec force l'engagement total des Etats-Unis aux côtés du Maroc. Dans son discours d'ouverture, le secrétaire du Front POLISARIO n'a pas non plus épargné la France, dénonçant sa fausse neutralité et la poursuite d'envois au Maroc d'armements et d'instructeurs militaires français. La venue de la gauche au pouvoir en France, en mai 1981, n'a eu pour résultat concret, pour le Front POLISARIO, que l'ouverture à Paris d'une représentation officielle. L'arrivée au pouvoir des socialistes espagnols, en cette fin 1982, a pour les Sahraouis la même saveur d'espairs déçus. Un des premiers gestes de la nouvelle diplomatie espagnole a été de rassurer le Maroc sur ses intentions. La France et l'Espagne affirment, certes, leur « neutralité » dans le conflit; en fait, en échange du

maintien de leurs intérêts respectifs au Maroc, elles se déclarent attachées au principe de l'autodétermination des Sahraouis.

Ce dernier trimestre de l'année 1982 révèle aussi une tension entre le Front POLISARIO et son allié libyen. Le rétablissement, cette même année, des relations diplomatiques entre la Libye et le Maroc et les échecs du sommet de Tripoli ont alimenté la rumeur sur la cessation du soutien libyen à la cause sahraouie. Le Front POLISARIO, de son côté, dément catégoriquement. L'Algérie, quant à elle, a réaffirmé plusieurs fois, au cours de ces deux années, son engagement auprès des Sahraouis. Par ailleurs, le Front Polisario peut aussi miser à l'avenir sur une amélioration de sa position au sein de l'ONU dans le prolongement de ses acquis à l'OUA. S'affirmer en tant qu'Etat à part entière, renforcer ses soutiens, traverser la crise de l'OUA et surtout amener le Maroc à négocier directement avec lui pour discuter d'un cessez-le-feu, tels sont globalement les objectifs à venir du Front POLISARIO.

En attendant, dans les mois qui viennent, plus précisément le 20 mai 1983, les Sahraouis vont commémorer un anniversaire en forme de bilan : 10 ans de guerre.

Olivier VERGNIOT

## ANNEXES

### I. — Chronologie \*

#### A. — ANNÉE 1981 \*\*

##### JANVIER

- 4-9 — Visite au SO d'une délégation de cinq parlementaires français, membres du groupe d'études sur le problème du Sahara à l'Assemblée Nationale. A cette occasion, des représentants du RPR et de l'UDF se rendent pour la première fois dans les camps sahraouis, à Haouza et à Lebourrate dans le Sud de la province marocaine de Tarfaya.
- 5-8 — Séjour à Belgrade du secrétaire adjoint du FP, Bachir Mustapha Sayed. Séjour au Venezuela d'une délégation du FP.
- 6-9 — Attaques du FP contre une garnison gardant les gisements de phosphates de Bou Craa, et contre les FAR cantonnées à Rous-Lakhyalat. Attaques confirmées par le Maroc.
- 11 — Le FP, dans un message de nouvel an adressé au peuple marocain, affirme qu'il est prêt à discuter avec « n'importe quelle force au Maroc capable de réaliser la paix », le roi Hassan II étant aussi incapable de « gagner la guerre que de faire la paix ».
- 18 — Sept Sahraouis se rendent incognito à Nouakchott pour récupérer deux déserteurs et les ramènent à Tindouf. Tension entre la Mauritanie et le FP à la suite de cette affaire.

(\*) Abréviations :

FP : Front POLISARIO.

ALPS : Armée de Libération Populaire Sahraouie.

FAR : Forces Armées royales.

APS : Algérie Presse Service.

MAP : Maroc Agence Presse.

SO : Sahara occidental.

(\*\*) Chronologie établie par Olivier VERGNIOT avec le concours de Simone NASSÉ.

- 19 — Visite à Nouakchott de M. Ali Triki, secrétaire libyen aux Relations extérieures. Après s'être entretenu avec le chef du gouvernement mauritanien, M. Sid Ahmed Ould Bnejjara, M. Ali Triki déclare que la Libye « est disposée à aider la Mauritanie sur tous les plans ».
- 22 — Selon le FP, attaque de l'ALPS contre les FAR à Rous-Lakhyalat, à la frontière du Sahara occidental et du Maroc.
- 24 — A l'issue de sa visite au Maroc, le premier ministre français Raymond Barre rappelle que « La France est prête, si on le lui demande, à exercer une action qu'elle espère efficace en faveur d'un règlement du conflit du SO.
- 25 — A l'occasion du sommet islamique de la Mecque, le FP lance un nouvel appel au Maroc en vue d'une solution négociée du conflit du SO.
- 28-29 — Séjour au Burundi du ministre sahraoui de l'Education, où il déclare avoir rencontré une compréhension totale.
- 29 — le secrétaire général du FP, M. Bachir Mustapha Sayed, accueillera favorablement toute initiative de l'Europe occidentale ou des EU. Le FP est prêt pour engager avec le Maroc des « négociations directes » pour mettre fin au conflit.

## FÉVRIER

- 2-9 — Visite officielle à travers l'Algérie d'une délégation du FP. Le communiqué commun réaffirme : « l'engagement total et inconditionnel de la révolution algérienne aux côtés de la lutte de libération nationale du peuple sahraoui ».
- 5-6 — Selon le FP, attaques menées par l'ALPS dans la région de Ras-el-Khanfra et contre la garnison marocaine de Bir-Anzaran. Rabat parle d'un affrontement dans la région de Khrebichet.
- 5 — Libération de 72 Mauritaniens dont 7 civils détenus par le FP. Cette libération intervient en vertu des accords d'Alger conclus le 5 août 1979.
- 8 — Le quotidien algérien *El Moudjahid* dénonce la livraison d'avions de reconnaissance OV 10 au Maroc par la nouvelle administration américaine.  
— La RASD figure pour la première fois sur la liste diplomatique établie par le ministère des AE algérien; la représentation du FP à Alger acquiert ainsi le statut d'ambassade.
- 7 — Le parti gouvernemental espagnol UCD réaffirme sa « volonté de parvenir à une solution juste, durable et stable au SO en accord avec le principe d'autodétermination » et réitère sa « neutralité par rapport au conflit ».
- 10 — Selon le FP, nouvelle attaque de ses forces à Ras-el-Khanfra : les engagements militaires autour de ce point stratégique, verrou vers Tan Tan et la province de Tarfaya, se poursuivent depuis plus de quatre mois.  
— Visite à Nouakchott d'une délégation du FP conduite par son secrétaire général adjoint.  
— Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre tunisien M. M'Zali déclare qu'il « s'emploie personnellement à l'édification du grand Maghreb », ce qui permettrait de dépasser un « problème de frontière brûlant » comme celui du SO.
- 13 — La 9<sup>e</sup> conférence ministérielle des pays non-alignés, réunie à New Delhi, réaffirme le droit du peuple du SO à l'autodétermination et apporte son appui aux recommandations du Comité ad hoc de l'OUA sur ce problème. La conférence appelle en outre « les parties concernées » à entreprendre immédiatement des négociations.
- 27-1<sup>er</sup> mars — Célébration du cinquième anniversaire de la RASD dans un camp de la région de Tindouf en présence d'un millier d'invités, avec pour la première fois des représentants officiels de la Mauritanie et du Nigéria qui n'ont pas reconnu la RASD.

- 28 — Le FP annonce que ses forces ont attaqué la veille la localité de Hagounia. Engagement confirmé par Rabat.

## MARS

- 1<sup>er</sup> — Le secrétaire général du FP, M. Mohamed Abdelaziz, reçoit les lettres de créance des trois premiers ambassadeurs auprès de la RASD — Mexique, Cuba, Nicaragua — Les ambassadeurs du Mexique et de Cuba sont ceux déjà accrédités à Alger et celui du Nicaragua représente également son pays à Cuba.
- 1-15 — Vigoureuse campagne de presse marocaine dirigée contre la Mauritanie.
- 2 — Annonce officielle par le Pentagone de la décision de vendre 108 chars M 60 au Maroc.
- 3 — Le roi Hassan II répète que pour lui l'affaire du Sahara est « close » et qu'il est prêt à rencontrer le président algérien. Le lendemain *El Moudjahid* estime que Hassan II poursuit « sa fuite en avant ».
- 3 — Mis en résidence surveillée à la fin du mois de décembre, M. Ahmed Baba Miské est « officiellement libre », déclare l'ambassade de Mauritanie à Paris. Il quitte Nouakchott pour la France.
- 5 — Visite de travail à Nouakchott de M. Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal; il est accueilli par le chef de l'Etat, Mohammed Khouna Ould Haidallah, et par le premier ministre Sid Ahmed Ould Bneijara.
- 9-10 — Visite à Nouakchott de M. Boualem Benhamouda, ministre algérien de l'Intérieur.
- 12 — Adoption par le Parlement européen de la résolution « Labor » par 120 voix contre 82 et 11 abstentions. Cette résolution, qui met aussi en cause la Libye, demande à l'Algérie « de ne pas autoriser l'utilisation de la partie de son territoire longeant le Maroc pour le lancement d'attaques contre ce pays » et presse le gouvernement marocain « de ne pas invoquer le droit de suite » : la résolution ne fait pas référence au peuple sahraoui. Mais un amendement rappelle les résolutions de l'ONU et de l'OUA et des non-alignés reconnaissant son droit à l'autodétermination. Satisfaction du Maroc. Le Conseil national sahraoui proteste contre cette résolution qui ignore le FP et place le Parlement européen à contre-courant de la majorité des pays.
- 13 — Mise en garde du gouvernement mauritanien contre toute intervention marocaine; celui-ci attire l'attention des « pays amis » sur les risques graves » que court la Mauritanie.
- 16 — Tentative de coup d'Etat à Nouakchott par des éléments de l'AMD soutenus par le Maroc selon le Premier ministre mauritanien. Echec après 1 heure et demie de combats (7 morts, 2 blessés).
- La Mauritanie rompt ses relations diplomatiques avec le Maroc et appelle Alger et Tripoli à son secours.
- Le premier ministre sahraoui, M. Mohamed Lamine, condamne « la flagrante agression » contre la Mauritanie et met en cause la politique marocaine.
- Mise en garde adressée au gouvernement marocain par le bureau politique du FLN algérien réuni en séance extraordinaire sous la présidence de M. Chadli Bendjedid.
- 18 — Selon l'AFP, 7 dirigeants ou membres de l'opposition mauritanienne résidant à Dakar, vont être expulsés sous 48 heures à la demande du gouvernement mauritanien. Il s'agit de membres de l'AMD (Alliance pour une Mauritanie démocratique) impliquée dans la tentative de coup d'Etat du 16 mars.
- 19 — Le gouvernement américain assure les dirigeants mauritaniens de son intérêt pour leurs efforts « tendant à restaurer des institutions démocratiques civiles » et de son appui à « la souveraineté, l'intégrité et la neutralité » de leur pays.

- 22 — L'Assemblée populaire nationale algérienne rejette la résolution du Parlement européen sur le SO qu'elle juge « irrecevable et inacceptable » parce que « partisane et tendancieuse ».
- Trois émissaires mauritaniens entament une tournée dans plusieurs capitales arabes, africaines et européennes pour expliquer « les dimensions et les objectifs de l'agression armée marocaine ».
- 22-26 — Visite officielle au Maroc du président sénégalais Abdou Diouf. Les récents événements de Mauritanie ne sont abordés à aucun moment, le président sénégalais se fondant sur le principe de la non-ingérence.
- 22-27 — Attaque par les forces du FP de la garnison de Guelta Zemmour, proche de la frontière mauritanienne. Le 24, le Maroc accuse la Mauritanie d'accueillir des bases du FP. Le 25, Nouakchott dément l'utilisation de son territoire par le FP. Le 26, le FP revendique l'occupation de Guelta Zemmour; Rabat dément. Du 26 au 27, attaque par l'ALPS à Oum Ghreid au Nord-Ouest de Guelta.
- 26 — Les quatre officiers mauritaniens accusés d'être les chefs du putsch manqué du 16 mars sont passés par les armes à 6 heures, à 30 km à l'ouest de Nouakchott.
- Le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, Morris Draper, déclare que les E.U. ne lieront plus désormais leurs fournitures de matériel militaire au Maroc aux progrès réalisés par Rabat dans la recherche d'une solution au conflit du SO.
- 27 — Visite à Tripoli (Libye) du premier ministre de la RASD.
- Le ministre français des AE reçoit son homologue mauritanien, M. Moktar Ould Zamel.
- Une soixantaine de prisonniers mauritaniens, militaires et civils, ont été libérés dans la semaine par le Front POLISARIO.
- 28 — Suite à l'attaque de Guelta Zemmour, le premier ministre mauritanien, M. Sid Ahmed Ould Bneijara, accuse le Maroc « de chercher à internationaliser unilatéralement le conflit du SO en l'étendant à la Mauritanie ».
- 28 — Visite à Alger d'une délégation du PC soviétique conduite par un membre suppléant du bureau politique. Le communiqué publié affirme que « la solution du problème du SO réside dans la mise en œuvre d'urgence du droit imprescriptible du peuple sahraoui à disposer de lui-même, conformément aux décisions de l'ONU, de l'OUA et des non-alignés ».
- 29 — Le FP réaffirme dans un communiqué que la localité de Guelta Zemmour a bien été occupée par ses forces le 25 mars dernier. Il semble qu'elle ait été ensuite évacuée.
- 30 — Nouvelle attaque des forces du FP à Oum Ghreid.

#### AVRIL

- 1<sup>er</sup> — Médiation délicate entre le Maroc et la Mauritanie, entreprise par le secrétaire général de la Ligue Arabe.
- 4-5 — Selon le FP, combats violents dans la région de Guelta Zemmour. Un Mirage F1 a été abattu et son pilote, le lieutenant Ahmed Elkili, tué.
- 5-13 — Visite à Tripoli du secrétaire général du FP.
- 11 — Discours du roi Hassan II à M'Hamid el Ghazlane (Sud-Est marocain) où il déclare : « Nous ne réclamons la terre de personne comme nous ne convoitons les biens de personne, mais nous ne permettons pas et ne permettrons jamais à qui que ce soit de porter atteinte à notre intégrité territoriale et à nos droits historiques ». Vive réaction, le lendemain, du quotidien algérien *Al Chaab*.
- 16 — Attaque surprise du FP contre la garnison marocaine de Sidi Amara dans l'Oued Draa au nord de la ville de Zag, confirmée par l'agence marocaine MAP.
- 20 — Selon le FP, violents combats autour de la ville de Smara.

- 20 — Le colonel Kadhafi se rend à Nouakchott, après Alger, où il propose une union entre la RASD et la Mauritanie. Proposition refusée par le gouvernement mauritanien.
- 20-25 — En Mauritanie, le Comité militaire de salut national met fin au mandat civil (donné le 12 décembre 1980) pour « mener lui-même le pays vers la démocratie » et forme un nouveau gouvernement dont le 1<sup>er</sup> ministre est le colonel Sid Ahmed Ould Taya, chef de l'état-major.
- 21 — Le quotidien gouvernemental de Tanzanie *Daily News* affirme que la RASD doit être admise à l'OUA au cours du prochain sommet de l'organisation, en juin à Nairobi.
- 30 — Réunion du Conseil de Commandement de la révolution sahraouie pour faire le point de l'évolution du conflit au SO. Le Conseil étudie les « implications et notamment les retombées de la politique d'intransigeante du régime de Rabat ».

## MAI

- 6 — Début d'une vaste campagne diplomatique marocaine auprès de 90 pays d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Afrique pour expliquer sa position dans le conflit du SO et dénoncer « la menace libyenne dans la région ».
- 8 — Visite à Bamako du ministre des AE de la RASD, M. Hakim Ibrahim, qui rencontre le président Moussa Traoré.
- 12 — Le ministre Marocain des AE rencontre à Washington le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig et le vice-président Bush.
- 14 — Libération par le FP de 48 pêcheurs sud-coréens capturés à l'occasion de différentes actions au large des côtes du Sahara occidental. Ils étaient détenus depuis plus d'une année.
- 18 — Dans une lettre adressée à M. Kurt Waldheim, le secrétaire général du FP dénonce la campagne diplomatique marocaine à l'encontre de la Libye.
- 20 — Le FP annonce la libération prochaine de prisonniers marocains. C'est la première fois que le FP fait part d'un tel projet depuis le début du conflit en 1975.
- 22 — Un responsable de la RASD déclare que son gouvernement « se réjouit vivement » du changement de régime intervenu en France avec l'élection de François Mitterrand.
- 28 — Première rencontre à Ryad (Arabie Saoudite) des ministres des AE du Maroc et de la Mauritanie depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.
- 29 — Libération de 100 prisonniers mauritaniens par le FP. Il s'agirait de la libération de la dernière vague de prisonniers encore détenus par le FP depuis l'accord de paix d'août 1979.
- 30 — Réunion à Freetown, en Sierra Leone, du Comité ad hoc de l'OUA sur le SO pour faire le point depuis la réunion de septembre 80; réunion écourtée.

## JUIN

- 1<sup>er</sup> — Le roi Hassan II annonce qu'il se rendra au sommet de l'OUA à Nairobi afin de « mettre un point final au problème du SO » ; il indique qu'il fera des propositions.
- 3 — Délégation du FP reçue par le Président Chadli Bendjedid; à cette occasion, le Président renouvelle le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie.
- 11 — A l'issue de la visite à Moscou du Président Chadli Bendjedid, l'URSS reconnaît formellement le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

- 13-22 — Après deux mois d'accalmie, nouvelles attaques. Le 13, dans la région de Bou Craa; les 20 et 21 à Lemseyd près de la frontière maroco-sahraouie; le 22, bombardement de la garnison marocaine de Bir Anzaran.
- 14 — Le colonel Kadhafi charge Yasser Arafat d'une « mission de bons offices » concernant le SO. Le leader de l'OLP se rend à Alger et à Rabat, mais ne rencontre pas le FP. Le 14 au soir, l'APS affirme qu'il n'existe aucune « médiation » ni « démarches secrètes » entre le Maroc et l'Algérie, coupant court à toutes les spéculations.
- 15-27 — A Nairobi, le 15, ouverture du Conseil des ministres des AE. Le 17, violent incident entre délégués du Maroc et représentant du FP déclenché par la distribution d'une déclaration sahraouie critiquant la prochaine venue du roi Hassan II. Du 24 au 27, sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. Le 26, le roi Hassan II propose un « référendum contrôlé ». Réaction négative du FP. L'Algérie prend acte de la proposition marocaine et la qualifie de « pas en avant vers la paix ». Pas de débat sur l'admission de la RASD à l'OUA. Le 27, résolution du sommet en 8 points : adoption des rapports du Comité ad-hoc; création d'un Comité de mise en œuvre (Guinée, Kenya, Mali, Nigeria, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie) chargé de veiller à l'application d'un cessez-le-feu immédiat, d'élaborer les modalités d'un référendum général et régulier; et demander la collaboration de l'ONU pour fournir avec l'OUA une force de maintien de la paix pour garantir le déroulement du référendum et des élections.
- 18 — Annonce du prochain rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et la Libye.
- 26 — L'Egypte accueille favorablement la décision du roi Hassan II d'organiser un référendum pour l'autodétermination. Selon M. Boutros Ghali « l'initiative du souverain marocain constitue une étape vers la paix ».
- 28 — Annonce du rétablissement des relations diplomatiques maroco-mauritaniennes rompues le 17 mars dernier à la suite des développements du conflit du SO. Cette décision intervient à la suite de la rencontre à Taëf entre le roi Hassan II et le président mauritanien, sous la médiation du roi Khaled d'Arabie.
- Au lendemain du sommet de l'OUA, le FP demande au Comité ad hoc de l'OUA de prendre immédiatement les « mesures appropriées » pour organiser le référendum.
- L'Union des Démocrates Marocains (UDM), parti d'opposition clandestin, reconnaît le FP comme représentant du peuple du SO.
- 29 — Satisfaction à Washington, à la suite de la proposition marocaine au sommet de Nairobi d'organiser un référendum au SO.
- 30 — A propos du référendum, le parti socialiste français « prend acte » de la proposition du Gouvernement marocain. Le PS estime que cette proposition constitue un premier pas vers la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.
- 30-3/7 — A l'issue du sommet de Nairobi, visite à Tripoli du secrétaire général du FP.

## JUILLET

- 1<sup>er</sup> — le roi du Maroc envoie un « messenger spécial » à Moscou.
- 2 — Conférence de presse du roi Hassan II devant les journalistes de la presse internationale. Le référendum du SO est « confirmatif » et non « d'autodétermination ». Le souverain définit également les modalités du référendum : le recensement des populations aurait pour base les chiffres donnés par l'Espagne en 1974 et il n'est pas question que les troupes et l'administration marocaines se retirent du Sahara occidental.

- 5 — Le ministre des AE du Mali (pays membre du comité de mise en œuvre de l'OUA), affirme que « c'est au comité et à lui seul de définir les modalités concrètes de mise en œuvre du référendum au SO ». Le 7 juillet, le Maroc « proteste énergiquement » contre cette déclaration.
- 7 — Violents engagements à Zag à une trentaine de kms au sud-est de la chaîne de l'Ouarkiz.
- 12 — Suite au sommet de Nairobi, le FP fixe 8 conditions nécessaires pour l'application du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.
- 13 *et*
- 19 — Attaques contre les positions marocaines à Rous-el-Oudj et Bir-Anzaran, au SO.
- 22 — Selon le ministre de l'information de la RASD, le FP estime que « la France peut contribuer à organiser des contacts directs « entre le F. POLISARIO et le Maroc » ; il ajoute : « Nous sommes prêts à rencontrer les dirigeants marocains en France sous les auspices du gouvernement français ».
- 21 — Séjour à Tripoli du ministre des AE de la RASD dans le cadre des contacts permanents entre les deux pays.
- 30 — L'ambassadeur du Vietnam à Alger, M. Tran Van Hung, est accrédité également auprès de la RASD. Après le Mexique, Cuba et le Nicaragua, le Vietnam devient le 4<sup>e</sup> pays ayant accrédité un ambassadeur auprès de la RASD.

## AOÛT

- 4 — Visite à Lomé du ministre de la santé de la RASD, porteur d'un message du Président du Conseil de la Révolution de la RASD concernant les relations entre le Togo et la RASD et l'évolution du problème du SO.
- 5 — Une délégation du FP est reçue au Quai d'Orsay par un membre du cabinet de M. Cheysson, ainsi qu'au siège du parti socialiste.
- 5 — Opposition du Maroc à l'examen de la question du SO par le Comité de décolonisation de l'ONU : le communiqué affirme « qu'il s'agit d'une ingérence dans les affaires intérieures du royaume ».
- 7 — Une délégation du FP en visite au Mali. Au centre des entretiens, la récente résolution du sommet de Nairobi et la position du Mali en faveur de l'autodétermination.
- Séjour à Tripoli du ministre sahraoui de la Défense.
- 1-10 — Séjour à Cotonou (Bénin) du ministre sahraoui de la Santé, porteur d'un message spécial du secrétaire général du FP concernant les questions de coopération bilatérale et la mise en application des résolutions du sommet de Nairobi. Au cours de sa visite de travail à Alger, M. Claude Cheysson, ministre français des Relations Extérieures, déclare que le droit à l'autodétermination de la population du S.O. est « fondamental » ; la résolution du sommet de l'OUA constitue selon le ministre « un pas dans la bonne direction ».
- 9 — M. Cheysson en visite de travail à Rabat affirme la « neutralité totale » de la France concernant le problème du S.O.
- 10 — Activité diplomatique du FP en Mauritanie.
- 11 *et*
- 15 — Attaque contre la garnison marocaine de Lemseyed située à la charnière de la chaîne de l'Ouarkiz et de la ceinture de protection du « Sahara utile ». Nouvelle attaque le 15/8.
- 14 — Débat au Comité de décolonisation de l'ONU. Conditions posées par le FP à la mise en œuvre du référendum : négociations directes avec le Maroc, retrait des troupes et administration marocaines, mise en place d'une administration et de forces internationales.

- 14 — Selon le FP, arrestations massives à Dakhla après une distribution de tracts dénonçant « l'occupation » du S.O. par les troupes marocaines. Le 20, démenti de Rabat.
- 17 — Le FP accuse Rabat de procéder à des transferts de populations « en vue d'entraver l'action des organisations internationales ».
- 18 et  
21 — Le roi Hassan II annonce la création d'un Conseil spécial consultatif chargé des questions sahariennes. Le 21, élections des 85 représentants des tribus et des zaouias au Conseil consultatif. Selon le ministre marocain de l'Intérieur, très forte participation des électeurs sahraouis (96 %).
- 20 — Discours du roi du Maroc : le référendum proposé ne peut être que « confirmatif ». D'autre part, le souverain annonce son intention de prendre part personnellement à la prochaine réunion du Comité de mise en œuvre à Nairobi.
- 24-25 — A Nairobi, réunion du Comité de mise en œuvre du référendum. Présents à Nairobi : le roi du Maroc et le chef de l'Etat algérien. Audition des parties par le Comité des 7 et décision en 8 points sur l'organisation du référendum dans l'ex-Sahara espagnol. Le nombre des votants est estimé à 75 000 pour le Maroc et 10 fois plus pour le FP. Le recensement espagnol de 74, et les listes du Haut Commissariat aux réfugiés serviront de base, compte tenu du taux de croissance de la population. Age du vote : 18 ans. D'autre part, les Sahraouis auront à choisir entre indépendance ou intégration. Les troupes en présence devront être « cantonnées dans leurs bases ». Mise en place par le Comité « d'une administration intérimaire qui travaillera en collaboration avec les structures administratives existantes » assistée d'un « nombre adéquat de forces de maintien de paix de l'OUA et de — ou de — l'ONU ».
- 26 — A l'issue du mini-sommet de Nairobi, le FP invite le Maroc à des « négociations immédiates ».

## SEPTEMBRE

- 3 — Selon *El Moudjahid*, le cessez-le-feu prévu par le Comité de l'OUA implique l'évacuation des forces marocaines.  
— Appel du ministre seychellois des AE en faveur de l'admission de la RASD au sein de l'OUA.
- 8 — Inquiétude et critiques de l'USFP (parti marocain d'opposition) à propos des clauses contenues dans la dernière résolution du Comité de mise en œuvre et notamment par la mise en place « d'une administration intérimaire » et des risques que feraient courir à la « marocanité du Sahara » certains points de cette résolution. La publication de cette prise de position va entraîner l'arrestation des dirigeants de l'USFP. CF. « Chronique politique, Maroc », *AAN 1981*.
- 6 — Le FP libère 86 prisonniers mauritaniens détenus depuis le début de la guerre du S.O.
- 9 — Arrivée à La Havane pour une visite officielle de quelques jours du ministre sahraoui des AE : situation internationale et état des relations entre leurs deux pays.  
— Satisfaction de l'Algérie après la récente réunion à Nairobi du sommet restreint de l'OUA sur le S.O.
- 19 — Le FP fait état d'un violent engagement, la semaine dernière à Lehmeira, au nord du S.O. et d'un bombardement du tapis convoyeur des phosphates de Bou Craa.
- 26 — Selon Lisbonne, un pêcheur portugais aurait été tué et 3 autres blessés par un commando du FP. Le 28, démenti le plus formel du FP. Le 6/10, retour au Portugal des pêcheurs blessés.

## OCTOBRE

- 1<sup>er</sup> — Devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le ministre marocain des AE demande à tous les pays ayant reconnu le FP de revenir sur cette reconnaissance conformément à l'esprit de la résolution prise par le sommet de l'OUA à Nairobi.
- 6 au 5/11 — Démarches du FP pour l'ouverture de négociations directes avec le Maroc : le 6, auprès de l'OUA; le 28, à la Commission de décolonisation de l'ONU; le 29, dans une lettre adressée au roi Hassan II et le 5/11 au Conseil de sécurité.
- 13-27 — Importante bataille à Guelta Zemmour : 3 avions marocains abattus par une importante colonne du FP; les troupes marocaines quittent la localité. Le Maroc accuse une nouvelle fois la Mauritanie d'avoir laissé utiliser son territoire pour attaquer la localité de Guelta Zemmour. La Mauritanie oppose un démenti catégorique aux accusations marocaines.
- 16 — Contacts de la Ligue Arabe avec les capitales concernées en vue d'atténuer la tension consécutive à l'attaque de la garnison marocaine de Guelta Zemmour.
- 19 — Le secrétaire général de l'ONU lance un appel au cessez-le-feu et se déclare préoccupé par la reprise des combats au S.O.
- 21 — Envoyés spéciaux du roi du Maroc auprès des responsables algériens et libyens, après l'attaque de Guelta Zemmour.
- 29 — Suite à l'attaque de Guelta Zemmour, visite au Maroc du Général Vernon Walters, ambassadeur itinérant du Pdt Reagan.

## NOVEMBRE

- 3 — Le FP rejette toute tentative visant à empêcher l'ONU d'assumer ses responsabilités. Le FP estime que « la responsabilité de l'ONU demeure engagée à l'égard de la décolonisation du S.O. ». Cf. 9 et 24/11.
- 6 — Selon M. Francis West, adjt au secrétaire d'Etat américain à la Défense pour les affaires de sécurité internationale, les E.U. étudient « un accroissement de l'aide qu'ils pourraient apporter au Maroc ».
- Le 10, le FP condamne la visite au S.O. de la délégation américaine conduite par M. Francis West.
- 8 — Le FP adresse une lettre au roi Khaled, demandant implicitement la médiation de l'Arabie Saoudite.
- 9 — La Commission de décolonisation de l'Assemblée générale de l'ONU adopte un projet de résolution présenté par 39 pays dont l'Algérie et un projet de décision présenté par le Kenya. Cf. le 24.
- 10 — Le FP pose deux conditions pour l'organisation du référendum : le « retrait total des troupes d'occupation » au SO et le « démantèlement du dispositif qui maintient les populations sahraouies en otages ».
- 11 — Le CMSN de Mauritanie institue des « structures d'éducation de masse ».
- 11 au 1/12 — Activité diplomatique du FP : entretiens avec des dirigeants libyens les 11, 15, 25 novembre et le 1<sup>er</sup>/12.
- 16 — Lettre du secrétaire général du FP adressée à M. Fidel Castro en tant que pdt du groupe des « non-alignés » : le secrétaire général du FP demande d'arrêter « l'intervention américaine » dans le conflit du Sahara occidental.
- 18 — Attaque de la garnison marocaine de Lemseyed.
- 24 — ONU : adoption de deux résolutions. L'une demande au Maroc et au FP d'engager des négociations en vue d'établir un cessez-le-feu immédiat et de conclure un accord de paix permettant la mise en œuvre d'un référendum d'autodétermina-

tion (76 voix pour, 9 contre et 57 abstentions). L'autre invite le secrétaire général de l'ONU à aider et assister le Comité de mise en œuvre de l'OUA dans l'accomplissement de son mandat.

#### DÉCEMBRE

- 1<sup>er</sup> — A Alger, rencontre entre trois membres du parti socialiste français et un représentant du FP. Le lendemain, Paris annonce que le FP peut ouvrir un bureau à Paris sous la forme d'une association conformément à la loi de 1901.
- 4 — Après la visite à Alger du président Mitterrand, le FP attire l'attention de l'Europe en général, de la France et de la RFA en particulier sur « l'immense responsabilité » qui leur incombe dans l'établissement de relations d'amitié et de coopération avec le peuple sahraoui.
- A son tour l'AOSARIO demande l'ouverture d'un bureau à Paris.
- 12 — Un dirigeant du FP dément l'utilisation de SAM 6 par les forces sahraouies au cours de la bataille de Guelta Zemmour. Par ces accusations, selon ce dirigeant, le roi du Maroc tenterait de se soustraire aux négociations recommandées par l'OUA.
- 14 — Le FP condamne à nouveau le renforcement de l'aide militaire américaine au Maroc dans le conflit du SO.
- Dans un message adressé au secrétaire général du FP, le gouvernement français considère que le peuple sahraoui doit se prononcer librement par la voie d'un référendum et se déclare contre « toute interférence extérieure susceptible de gêner un règlement du conflit ».
- 18 — Selon le FP, deux attaques ont été lancées à Khneyqat Aftass. Le 25, démenti marocain au sujet d'une offensive du FP.
- 22 — Le FP s'élève contre le séjour au S.O. (du 17 au 22) du sénateur Charles Percy, président de la Commission des Affaires extérieures au Sénat américain.
- 24 — Le Front POLISARIO dénonce un « plan américain » pour le Maghreb.

#### B. — ANNÉE 1982\*

##### JANVIER

- 7 — Le roi Hassan II remet leurs dahirs de nomination à des membres du conseil spécial consultatif sahraoui.
- 8 — Attaque par le Front POLISARIO de deux positions marocaines protégeant le « triangle utile », la première près de Kribichet, la deuxième près de Ras el Khanfra.
- Selon l'agence marocaine MAP, le FP a lancé des attaques contre des unités des FAR implantées entre Abettif et Tourraght.
- 10 — Jumelage entre la ville du Mans, à direction communiste et la daïra de Haouza, localité sahraouie de la RASD. Réaction hostile de la presse marocaine.
- 13 — Le ministre marocain des affaires étrangères, M. Boucetta en visite à Paris souhaite que le référendum au S.O. soit organisé avant le prochain sommet de l'OUA prévu à Tripoli l'été prochain.
- 15 — Dans une interview au *Monde* le premier ministre tunisien M. M'Zali évoque « un projet de rencontre à un haut niveau » entre le Maroc et l'Algérie sur la question du S.O. L'APS s'étonne que le chef du gouvernement tunisien situe le problème du S.O. dans un cadre bilatéral algéro-marocain. Le FP proteste en

(\*) Chronologie établie par Olivier VERGNIOT.

accusant M. M'Zali « de dénaturer le problème de décolonisation du S.O. qui oppose le Maroc à la République Sahraouie ».

- 17 — « Le Maroc, nation de grande importance pour les Etats-Unis, peut compter sur nous » déclare l'ambassadeur américain à Rabat, M. Joseph Vernes Reed à l'occasion de l'escale à Tanger de six unités de la VI<sup>e</sup> flotte américaine.
- 18 — L'ambassadeur du Maroc en France adresse une lettre au maire du Mans dénonçant le jumelage de sa ville avec la localité de Haouza.
- 18 — Protestation du quotidien marocain *l'Opinion* au sujet de la visite d'une délégation parlementaire italienne (parti socialiste, parti radical et parti communiste) dans les camps de réfugiés de Tindouf et à Guelta Zemmour.
- 20 — Visite à Rabat d'une importante délégation économique américaine conduite par le secrétaire au commerce. Plusieurs accords sont conclus à cette occasion.
- 21 — Dans un communiqué commun publié à Paris, la CFDT appuie le projet de référendum d'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux résolutions de l'OUA, à l'issue d'une rencontre entre la délégation de la CFDT et de l'UGT-SARIO, organisation syndicale des travailleurs sahraouis.
- 26 — A l'invitation de M. François Mitterrand le roi Hassan II arrive à Paris pour une « visite de travail ».
- 29 — Dans une conférence de presse donnée à Paris, le roi Hassan II affirme qu'il ne discutera jamais avec le FP, « lequel n'est même pas reconnu comme mouvement de libération par l'OUA » et souhaite que le référendum au S.O. ait lieu avant le prochain sommet de l'OUA prévu pour l'été à Tripoli.

#### FÉVRIER

- 2 — Annonce de l'ouverture d'une représentation officielle du FP à Paris; à cette occasion M. Fadel Ismail, représentant du FP en Europe, déclare « qu'il attend encore de la France qu'elle cesse de livrer des armes au Maroc ».
- 6-9 — Réunion à Nairobi des sept pays membres du Comité de mise en œuvre de l'OUA sur le SO (Guinée, Kenya, Mali, Nigeria, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie). Le comité a décidé pour la première fois que les « parties au conflit » étaient le Maroc et le Front POLISARIO. A l'issue de cette réunion du « comité des sages », M. Boucetta, ministre marocain des AE a déclaré « en ce qui concerne le Maroc, le F. POLISARIO n'existe pas ».
- 6 — Découverte d'un complot contre le président Khouna Ould Haidallah. L'ancien président Mohamed Ould Saleck, l'ex-premier ministre Sid Ahmed Bnejara et l'ancien ministre de l'Intérieur Ould Bahan Mohamed Laghdaf, sont arrêtés.  
— Les comploteurs seront condamnés à dix ans de prison, le 5/3/82.
- 11 — Visite à Marrakech du secrétaire d'Etat américain Alexander Haig qui après avoir rencontré le roi Hassan II, annonce que les Etats-Unis demandent au Maroc de pouvoir disposer des facilités portuaires de transit pour leurs forces armées et qu'une commission militaire conjointe américano-marocaine a été créée : malaise dans le monde politique marocain qui craint la réinstallation de « bases » américaines.
- 12 — Le ministre marocain des AE déclare à Rabat que le cessez-le-feu au SO devrait intervenir avant le 31 mars.
- 15 — Vives critiques de la presse algérienne sur l'alliance entre les Etats-Unis et le Maroc, « de nature à susciter de graves préoccupations dans la région du Nord-Ouest africain » et *l'APS* de poursuivre : « en refusant d'inscrire le conflit du SO dans un cadre bilatéral avec le FP le Maroc entend élargir les dimensions de ce conflit et exprime clairement ses menaces contre les pays voisins, en l'occurrence l'Algérie et la Mauritanie ».

- 22-25 — Pour la première fois une délégation de la RASD est admise à siéger à une conférence de l'OUA, en tant que 51<sup>e</sup> membre, à l'occasion de la 38<sup>e</sup> session ordinaire du conseil des ministres à Addis Abeba. « La RASD est maintenant membre à part entière de l'OUA » déclare le ministre sahraoui de l'information. Le Maroc, décide de quitter la réunion. Les jours suivants il sera imité par 19 pays.
- 25 — Rencontre entre Hassan II et Juan Carlos d'Espagne à Palma de Majorque.
- 26 — Hassan II gracie, à l'occasion de la fête du trône, Abderrahim Bouabid et deux autres responsables de l'USFP.
- 27 et
- 28 — Célébration du 6<sup>e</sup> anniversaire de la RASD (27 février 1976). A cette occasion M. Mohamed Abdelaziz déclare : « nous n'avons cessé et nous ne cesserons jamais de proclamer notre volonté de négocier avec le Maroc ». Tout en dénonçant le soutien des USA au Maroc il a souligné que Paris était en mesure de faciliter une solution négociée du conflit. Contrairement aux années passées, la commémoration de la création de la RASD s'est déroulée discrètement, en présence seulement de deux délégations étrangères, celles de l'Algérie et de la Libye.

### MARS

- 1<sup>er</sup> — La RASD lance d'Addis Abeba un appel à la négociation directe avec le Maroc pour mettre fin à la guerre au SO, le Maroc pouvant maintenant négocier avec un Etat reconnu par l'OUA. Le même jour le quotidien pro-gouvernemental *Maroc Soir* affirme sur huit colonnes que l'OUA a cessé d'exister en admettant le FP en son sein.
- 2 — Le secrétaire général du FP informe officiellement le secrétaire général de l'ONU et le président en exercice des non-alignés de l'admission de la RASD comme « Etat membre de plein droit à l'OUA ».
- 3 — A l'occasion du 21<sup>e</sup> anniversaire de son accession au trône le roi Hassan II a déclaré qu'il avait accepté l'organisation d'un référendum « pour confirmer l'attachement et l'allégeance des populations des provinces sahariennes » et a rappelé que le Maroc ne renoncera pas à ses « engagements concernant le comité de mise en œuvre et l'organisation du référendum au Sahara ».
- 4 — Dans une conférence de presse à Alger M. Brahim Hakim s'en est pris en termes très vifs au président Sekou Touré ainsi qu'aux Etats-Unis accusés d'avoir multiplié les pressions, lors de la conférence ministérielle de l'OUA à Addis Abeba, sur les pays africains pour qu'ils suivent l'exemple du Maroc et quittent la conférence.
- 5 — Le secrétaire général de l'OUA, Edem Kodjo, affirme que l'admission de la RASD au sein de l'organisation n'est pas un coup de force, mais un coup de droit ». — Verdict du tribunal spécial constitué à Nouakchott pour juger les principaux responsables du coup d'Etat manqué (6 au 7 février) : dix ans d'emprisonnement assortis de la confiscation de leurs biens pour les quatre principaux accusés, 5 ans pour le cinquième.
- 6 — Le président mauritanien, Mohamed Khouna Ould Haidallah dément les rumeurs de création d'une confédération entre son pays et la RASD. Le conseil des ministres mauritaniens fait savoir dans un communiqué qu'il « enregistre avec satisfaction l'admission de la RASD à l'OUA ».
- 9 — Selon le FP, offensive de l'ALPS contre les garnisons marocaines d'Aouinat Tarkoz et de Kseiskmu.
- 14-16 — Le ministre de l'information de la RASD M. Mohamed Salem Ould Saleck a été refoulé de Dakar avec trois autres membres d'une délégation de la RASD venus prendre part à une conférence des ministres africains de l'information, organisée

par l'OUA. 14 pays se retirent de la réunion en signe de solidarité. La conférence de Dakar est ajournée « sine die ».

- 19-25 — Le ministre marocain des AE, M. M'Hamed Boucetta, entame une tournée de plusieurs capitales africaines pour y soutenir le fait que l'admission de la RASD à l'OUA est illégale. Le ministre se rend successivement en Guinée, en Sierra Léone, au Mali, au Soudan, au Kenya et en Arabie Saoudite. Cette tournée est orientée en direction des chefs d'Etat membres du comité de mise en œuvre des résolutions de l'OUA sur le SO.
- 22 — A Paris M. Mohamed Ould Haidallah, président de la Mauritanie, s'est entretenu pendant une heure avec M. François Mitterrand. A l'issue de l'entretien il a insisté sur « les excellentes relations » entre la France et la Mauritanie et a précisé que la « question du SO avait été évoquée, comme toutes celles qui intéressent l'Afrique et le monde arabe », sans autre précision.
- 23 — Le Maroc propose la tenue d'un sommet extraordinaire de l'OUA pour résoudre le problème créé par l'admission de la RASD.
- 25 — A Rabat, après la décision annoncée par M. Charles Hernu, ministre français de la défense, d'interrompre certaines livraisons d'armes au Maroc pour défaut de paiement, M. Maati Bouabid, premier ministre marocain a déclaré : « si nous devons demander des équipements qui puissent nous servir à répliquer à des armes aussi sophistiquées que les fusées SAM 6 ou SAM 8, nous irons les chercher là où ils sont (allusion aux Etats-Unis); à propos du référendum du SO, il a répété : « nous sommes prêts à faire des propositions pour la poursuite du référendum qui, dans notre esprit, doit confirmer la marocanité des populations ».
- 28-29 — A Nouakchott, 6<sup>e</sup> sommet des chefs d'Etats sahariens (Algérie, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad). Le communiqué final réaffirme leur soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui et demandent avec insistance au comité de mise en œuvre de l'OUA de faire engager des négociations entre le Maroc et le FP.
- A Paris, inauguration officielle de la représentation du FP.
- 30 — Visite d'information dans les camps de Tindouf d'une délégation de parlementaires mexicains.

#### AVRIL

- 1<sup>er</sup> — A Paris M. Sayed Sidati, ministre conseiller auprès du premier ministre de la RASD est reçu au siège du PS français par M. Huntzinger, secrétaire national de ce parti.
- 2-5 — Le ministre marocain du travail et de la promotion nationale, M. Arslane El Jadidi, représente le Maroc à la 6<sup>e</sup> conférence des ministres africains du travail à Salisbury. A partir du 5 avril le Maroc boycotte la réunion.
- 3-18 — Campagne diplomatique marocaine. Retours échelonnés des émissaires du roi Hassan II : MM. Boucetta, Dey Ould Sidi Baba, Belkiz, Osman, Tazi, Abbas El Fassi, Laansar qui se sont rendus en tout dans 39 pays africains : Nigeria, Tanzanie, Kenya, Rep. Centrafricaine, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Zaire, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Cap Vert, Libéria, Côte d'Ivoire, Mali, Tchad, Haute Volta, Togo, Benin, Sao Tomé et Principe, Ghana, Botswana, Swaziland, Lesotho, Comores, Ile Maurice, Madagascar, Malawi, Zambie, Burundi, Zimbabwe, Mozambique, Angola, Djibouti, Somalie, Ethiopie, Ouganda, Rwanda, Seychelles.
- 4 — Selon le FP, attaque de l'ALPS à l'intérieur du « triangle utile », à Oum Croushal et à Techkent près de Dakhla.
- 5 — A Salisbury, réunion de la 6<sup>e</sup> commission du travail de l'OUA en présence d'une délégation de la RASD. Neuf pays se retirent de la réunion.

- 6 — Remise des lettres de créances de l'ambassadeur du Mexique auprès de la RASD.  
— Réception par le gouvernement de la RASD du vice-ministre des AE du Costa Rica.
- 7 — A Rabat M. Ahmed Ould Rachid, secrétaire général de l'AOSARIO, annonce l'ouverture prochaine d'un bureau de cette organisation dans la capitale française.
- 9-11 — Séjour au Maroc de M. Delors, ministre français de l'économie et des finances. Au cours de cette visite, Paris a accepté un nouvel échelonnement pour le règlement des arriérés de paiements militaires — soit 2 milliards de francs. Rabat espère ainsi une reprise des livraisons de pièces détachées.
- 14 — Visite officielle du secrétaire général du FP, Mohamed Abdelaziz, à Pyongyang (Corée du Nord).
- 16 — A Rabat M. Jacques Chirac, maire de Paris, reçu par le roi Hassan II dans le cadre du congrès de l'association internationale des métropoles francophones, déclare : « la stabilité et l'unité du Maghreb sont mises en cause par cette grave affaire » (l'admission de la RASD à l'OUA); il « regrette qu'elle soit venue compliquer le dossier et risque de provoquer un éclatement de l'OUA ».
- 22-23 — Nairobi, réunion du bureau de l'OUA qui renvoie « le dossier actuel » du SO au sommet annuel prévu début août à Tripoli. Le Front POLISARIO se félicite de cette décision. Le Maroc refuse le bureau de l'OUA.
- 25 — Le gouvernement de la RASD appelle l'Europe occidentale, et particulièrement la France, à intervenir auprès des Etats-Unis pour qu'ils cessent d'aider militairement le Maroc.
- 26 — Réunion à Fès de la commission militaire maroco-américaine en présence de Hassan II et du secrétaire américain adjoint à la défense, Francis West.

#### MAI

- 1<sup>er</sup>-7 — Visite officielle de 6 jours à Cuba du président du Conseil de commandement de la révolution de la RASD.
- 6 — A Rabat on annonce que les travaux de prolongement du « mur » de protection du « Sahara utile » sont terminés de Bou Craa à Boujdour.  
— A Alger, la conférence des forces progressistes de la Méditerranée appelle au soutien du peuple sahraoui, notamment après l'admission de la RASD à l'OUA, et au soutien des efforts tendant à l'ouverture de négociations directes entre le FP et le Maroc.
- 11 — Le ministre sahraoui des AE déclare à Nairobi que la RASD est prête à négocier avec le Maroc pour ramener la paix au SO mais seulement après « l'évacuation des troupes marocaines » de ce territoire. Il ajoute que ces négociations avec le Maroc devraient se faire « assis à la même table et seuls »; « nous ne voulons pas de négociations avec l'OUA et avec l'ONU, nous ne sommes pas en guerre avec ces organisations ».
- 16 — Avant la visite de Hassan II aux Etats-Unis ceux-ci envisagent de faire passer leur aide militaire de 30 millions de dollars pour l'année 1982 à 100 millions de dollars pour l'année 1983.
- 20 — Le roi Hassan II quitte Washington sans avoir conclu d'accord militaire avec les Etats-Unis.
- 27 — A l'occasion de ses escales en Algérie et en Mauritanie, M. Mitterrand réaffirme son attachement à un référendum d'autodétermination au SO.
- 28 — Annonce discrète par le Maroc d'un accord signé le même jour à Washington portant sur les « facilités » accordées aux forces américaines dans les bases marocaines. A ce propos M. Boucetta a déclaré : « nous avons pu obtenir tout ce qui est nécessaire à la défense de notre intégrité territoriale. De son côté le

département d'Etat américain a indiqué que les Etats-Unis s'étaient engagés « pour un montant non précisé » à contribuer à la modernisation d'installations militaires marocaines. Vives critiques de cet accord par le FP.

#### JUIN

- 16 — Le roi Hassan II reçoit M. Abdel Salam Triki, envoyé spécial du colonel Kadhafi, qui l'invite à participer au sommet de l'OUA en août à Tripoli. Le Maroc a rappelé qu'il ne participera à aucune réunion aux côtés de la RASD.
- 18 — A Belgrade, ouverture d'une représentation du FP.

#### JUILLET

- 2-9 — Le FP attaque le mur de défense marocain aux abords de la ville de Smara. Cette attaque, confirmée par l'agence marocaine MAP, met fin à une trêve de six mois.
- 4 — La RASD annonce son intention d'être présente au sommet de Tripoli.
- 8 — Le FP a décidé de mettre à la disposition de l'OUA le matériel de guerre de fabrication sud-africaine récupéré des mains des troupes marocaines.
- 10 — La mine de phosphates de Bou Craa est remise en activité par le Maroc après une interruption de six ans.
- 13 — Remaniement technique du gouvernement mauritanien. Le colonel Maaouya Ould Sid Ahmed Taya demeure 1<sup>er</sup> ministre et Ministre de la Défense.
- 15-22 — Violents combats entre le FP et l'armée marocaine autour de Smara et entre Bou Craa et l'Atlantique. Le FP cherche à pénétrer à l'intérieur du « triangle utile ».
- 16-17 — Brève visite au Maroc de M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, reçu par le roi Hassan II. A son départ il a déclaré : « nous sommes favorables au principe de l'autodétermination. Nous avons donc soutenu la proposition du roi Hassan II d'organiser un référendum dans les provinces sahraouies en espérant qu'il aura lieu ».
- 17 — Echec du projet de sommet sur le SO envisagé pour le 26 juillet à Nairobi par le chef d'Etat kenyan, M. Daniel Arap Moi, afin de trouver avec la participation de sept chefs d'Etat une solution au problème posé par l'admission de la RASD à l'OUA. Mini-sommet du comité de mise en œuvre, auquel le Maroc a demandé de proclamer que l'admission de la RASD était nulle et non avenue.
- 23 — *Le Monde* rapporte que les Libyens entendent obtenir un « geste » de la RASD; l'idée de base serait que les Sahraouis déclarent que, par déférence à l'égard des chefs d'Etat et afin de rétablir la sérénité, ils s'abstiennent de participer au sommet de Tripoli sans pour autant que soit remise en cause leur admission par le conseil des ministres.
- 27 — L'agence libyenne JANA écrit que la délégation sahraouie n'a pas encore été officiellement invitée à assister aux travaux de l'OUA. Le drapeau de la RASD flotte toujours à Tripoli aux côtés de ceux des 50 autres membres.
- 28 — M. Ali Triki, porte-parole de la délégation libyenne, déclare qu'un compromis a été trouvé à propos de la participation des Sahraouis à la conférence des chefs d'Etats, 19<sup>e</sup> sommet ordinaire de l'OUA, sans en préciser la nature; il a ajouté qu'un « arrangement permettrait à tous les Etats membres » d'y participer et que le « problème du Sahara sera discuté par les chefs d'Etat ».

#### AOÛT

- 1<sup>er</sup> — Annonce d'un coup d'Etat manqué à Nairobi (Kenya) contre M. Daniel Arap Moi président en exercice de l'OUA. Cette tentative de coup d'Etat aurait fait entre deux cents et trois cents morts.

- 3 — Le groupe des 26 pays favorables à l'admission de la RASD rend publique une déclaration en 9 points qui s'efforce de dédramatiser la crise. Ce document rappelle le « soutien » et la « solidarité » des 26 à la RASD et rend hommage à « son esprit de coopération » et à « sa maturité politique ». Ils demeurent convaincus que l'admission de la RASD constitue une étape importante dans le rétablissement de la paix au Sahara et affirment leur « engagement à respecter la décision ».
- 4 — Le Vénézuéla reconnaît officiellement la RASD.
- 8 — L'OUA ne réussit pas à surmonter les difficultés qui la divisent depuis l'admission en son sein (27 février 1982) de la RASD. Le sommet de l'OUA à Tripoli est reporté faute d'avoir atteint le quorum nécessaire (2/3 des membres). Les 29 délégations africaines présentes décident de former un « groupe de contact » (Congo, Libye, Mali, Zambie et Tanzanie) pour négocier avec les pays ayant boycotté le sommet afin qu'ils reviennent sur leur décision.
- 10 — Les 30 pays africains présents à Tripoli pour le sommet de l'OUA réaffirment leur soutien à la RASD et exhortent « la RASD et le Maroc à envisager les voies et moyens permettant de mettre un terme au conflit qui les oppose ».
- 11 — Hakim Ibrahim réaffirme la volonté de la RASD de négocier avec le Maroc pour une paix globale.
- 19 — Selon le FP, harcèlements des troupes marocaines par l'ALPS dans l'Ouarkiz.
- 27 — Accrochages entre l'ALPS et l'armée marocaine près de Smara.
- 29 — Arrivées à Alger des présidents Khouna Ould Haidallah de Mauritanie et Moussa Traoré du Mali, pour des entretiens avec le président Chadli Bendjedid sur le SO et l'avenir de l'unité africaine.

## SEPTEMBRE

- 8 — Visite d'une délégation de parlementaires américains dans les camps sahraouis où elle est reçue par Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du FP. Au cours de cette visite le FP présente à la délégation des bombes à fragmentation et des radars sol-sol saisis à l'armée marocaine et livrés à celle-ci par les Etats-Unis.
- 21 — Annonce de la tenue du V<sup>e</sup> Congrès du FP.
- 27 — Annonce par le FP qu'un Mirage F1 de l'armée marocaine a été abattu près de Haouza. Le pilote de l'appareil, le lieutenant Mohamed Hadri a été capturé, précise le communiqué.

## OCTOBRE

- 1<sup>er</sup>-3 — Tenue de la 8<sup>e</sup> conférence européenne de coordination pour le soutien au peuple sahraoui (RFA, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Hollande, Portugal, Suède, Suisse, plus un délégué japonais).
- 1<sup>er</sup>-15 — Selon le FP, série d'accrochages au SO durant la première quinzaine.
- 5 — M'Ahmed Alaoui, ministre d'Etat, annonce que le Maroc ne participera pas au sommet de l'OUA à Tripoli.
- 7 — Avant la visite du président François Mitterrand au Maroc (prévue pour les 28-29 Octobre), M. Ahmed Reda Guedira, conseiller du roi Hassan II estime avec d'autres ministres que ces relations bilatérales Rabat-Paris sont « excellentes » et précise que « les portes des industries militaires françaises demeurent ouvertes aux Marocains ».
- 8 — La RASD réaffirme qu'elle est « un Etat membre de l'OUA, entend le rester et y remplir toutes ses obligations ».
- Rencontre entre le secrétaire d'Etat américain G. Schultz et le ministre algérien

des AE. Ils sont convenus de la nécessité de trouver une solution pacifique au conflit du SO.

- 13 — Selon le FP, pilonnage de positions marocaines par l'ALPS au nord du SO et au sud au Maroc.
- 13 — Appel de l'ONU au Maroc et au FP pour qu'ils engagent des négociations en vue d'aboutir à un cessez-le-feu, conformément à la résolution 36/46 de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux décisions de l'Organisation de l'Unité africaine.
- 15 — L'Elysée fait savoir que la visite officielle du président François Mitterrand, prévue du 28 au 30 octobre au Maroc, est reportée à une date ultérieure non précisée.
- 17 — Fin du V<sup>e</sup> Congrès du Front POLISARIO qui s'est tenu sous le mot d'ordre « toute la patrie ou le martyr ».
- 26 — Visite du secrétaire général du FP, Mohamed Abdelaziz, au Mali et au Bénin.
- 29 — La RASD annonce officiellement qu'elle « s'abstiendra volontairement et provisoirement » de participer au prochain sommet de l'OUA prévu le 23 novembre à Tripoli.

## NOVEMBRE

- 4 — La Mauritanie lance un appel à la communauté internationale pour lutter contre la famine qui s'abat sur le pays.
- 5 — La RASD se dote d'un nouveau gouvernement. Il s'agit du premier remaniement majeur effectué depuis le 4 mars 1976.
- 9 — Le ministre marocain des AE annonce que M. François Mitterrand se rendra en visite officielle au Maroc les 27 et 28 janvier prochain.
- 16 — Le FP demande au futur gouvernement socialiste espagnol de dénoncer les accords tripartites (Maroc, Espagne, Mauritanie) signés à Madrid en novembre 1975. L'Algérie fait de même. Violentes réactions de la presse marocaine.
- 20 — Visite officielle du roi Fahd d'Arabie en Algérie.
- 23 — Dans un communiqué commun, l'Arabie Saoudite et l'Algérie, à propos du Sahara appellent « à ne ménager aucun effort pour trouver une solution, conformément aux décisions du sommet de Nairobi de l'OUA ».
- Arrivée du roi Fahd d'Arabie au Maroc.
- Un petit bateau de pêche des Iles Canaries, l'Herminia, est mitraillé au large des côtes du SO. Le patron de l'embarcation affirme que les assaillants sont marocains. De son côté le FP dément catégoriquement être à l'origine de cette action militaire.
- 25-26 — Manœuvres militaires franco-marocaines devant Casablanca. Ces manœuvres font suite aux manœuvres américano-marocaines de la mi-novembre.
- 30 — Le FP « dénonce énergiquement les exercices militaires conjoints franco-marocains et exige du gouvernement français de cesser toutes livraisons d'armes au Maroc ».
- M. Fernando Moran, futur ministre espagnol des AE après la victoire du PSOE aux Cortes, confirme à l'agence espagnole *EFE* que « la stabilité du Maroc est essentielle pour notre propre stabilité » et ajoute que M. Felipe Gonzalès a l'intention d'aller à Rabat pour son premier déplacement à l'étranger.

## DÉCEMBRE

- 1<sup>er</sup> — En signe de geste de bonne volonté politique envers le nouveau gouvernement socialiste espagnol, le Maroc laisse entendre qu'il prolongera de trois mois, jusqu'au 30 mars 1983, l'accord de pêche qui le lie à l'Espagne et qui devait arriver à expiration le 31 décembre 1982. L'Espagne avait officiellement demandé au Maroc un prolongement de six mois.

- 15 — A l'occasion de sa visite officielle en Belgique, le président algérien déclare dans une interview à un journal belge : « Il n'existe pas de contentieux entre l'Algérie et le Maroc, le conflit du Sahara est une affaire maroco-sahraouie et l'Algérie verrait avec plaisir s'instaurer un dialogue entre le Maroc et la RASD ».
- 16 — La radio gouvernementale saoudienne citant le journal de Riad *Al Jazira*, annonce que le roi Hassan II et le président Chadli Bendjedid « se rencontreront dans la capitale espagnole dans les prochains jours », reprenant l'information déjà citée le 14 décembre par un autre journal saoudien, *Chaq el Ausat* et le 10 par le journal koweïtien *Al Wattan*.
- L'Espagne fait savoir officiellement qu'elle ignore tout sur le fait que Madrid serait le lieu d'un futur « sommet » entre le roi du Maroc et le président algérien.
- 16 — Une délégation du PS français conduite par M. Huntzinger est reçue à Alger par le FLN. Les deux partis considèrent que le conflit du SO est « une question de décolonisation ».
- 18 — A Alger, le président algérien Chadli Bendjedid reçoit le secrétaire général du FP président de la RASD depuis le V<sup>e</sup> Congrès, M. Mohammed Abdelaziz.
- 20 — A Addis Abeba le ministre des AE de la RASD, M. Hakim Ibrahim, déclare que son pays participera à toutes les futures réunions de l'OUA en tant que membre à part entière.
- 21 — Le cabinet royal saoudien oppose un démenti aux informations circulant depuis plusieurs semaines sur l'éventualité d'une rencontre au sommet en Espagne entre le roi Hassan II et le président Chadli Bendjedid.
- 22 — Le FP dément les rumeurs sur un prochain règlement pacifique du conflit du SO suscité par le déplacement au Maroc, du nouveau ministre espagnol des AE, M. Fernando Moran, et par l'activité diplomatique saoudienne qui tendent toutes deux à opérer un rapprochement algéro-marocain.
- 23 — M. Fernando Moran, ministre espagnol des AE, effectue une brève visite à Marrakech et à Rabat pour y rencontrer le roi Hassan II; ce dernier déclare qu'il existe effectivement « un rapprochement entre Alger et Rabat » mais se montre réservé quant à un éventuel sommet.
- 26 — Le roi Hassan II décide que, conformément aux souhaits espagnols, l'accord de pêche maroco-espagnol sera prolongé de six mois (jusqu'au 30 juin 1983).

## II. — Documents \*

NDLR. — Nous avons publié dans la rubrique « Documents — V. — Sahara occidental » de l'*AAN 1981* (p. 939-945) :

- 1) la résolution adoptée par le 18<sup>e</sup> sommet de l'OUA (Nairobi, 24-27 juin 1981);
- 2) la résolution du Comité de mise en œuvre de l'OUA portant sur les modalités d'organisation du référendum d'auto-détermination (26 Août 1981);
- 3) les propositions du Front POLISARIO pour ce référendum (juillet 1981);
- 4) la résolution de l'AG de l'ONU du 24 novembre 1981 sur la question du Sahara occidental;
- 5) la déclaration du Bureau politique de l'USFP marocaine sur la Sahara occidental, le 5 septembre 1981.

Nous invitons nos lecteurs à bien vouloir s'y reporter.

\* Sélectionnés par O. VERGNIOT

## A. — INSTITUTIONS

## 1) Gouvernement de la RASD

(à l'issue du V<sup>e</sup> Congrès du F. POLISARIO, 12-16/10/1982) :

Mohamed ABDELAZIZ, président de la République  
 Mahfoud Ali BEÏBA, premier ministre, chargé de la Culture et de l'Information  
 Brahim GHALI OULD MUSTAPHA, ministre de la Défense  
 Abdelkader TALEB OMAR, ministre de l'Intérieur  
 Ibrahim HAKIM, ministre des Affaires extérieures  
 Mohamed OULD ZIOU, ministre de la Justice  
 Nema JOUMANI, Secrétaire d'Etat à la Santé  
 Kenti JAOUA, Secrétaire d'Etat au Commerce  
 Mohamed SIDATI, Secrétaire général de la Présidence

## 2) Les structures du Front POLISARIO

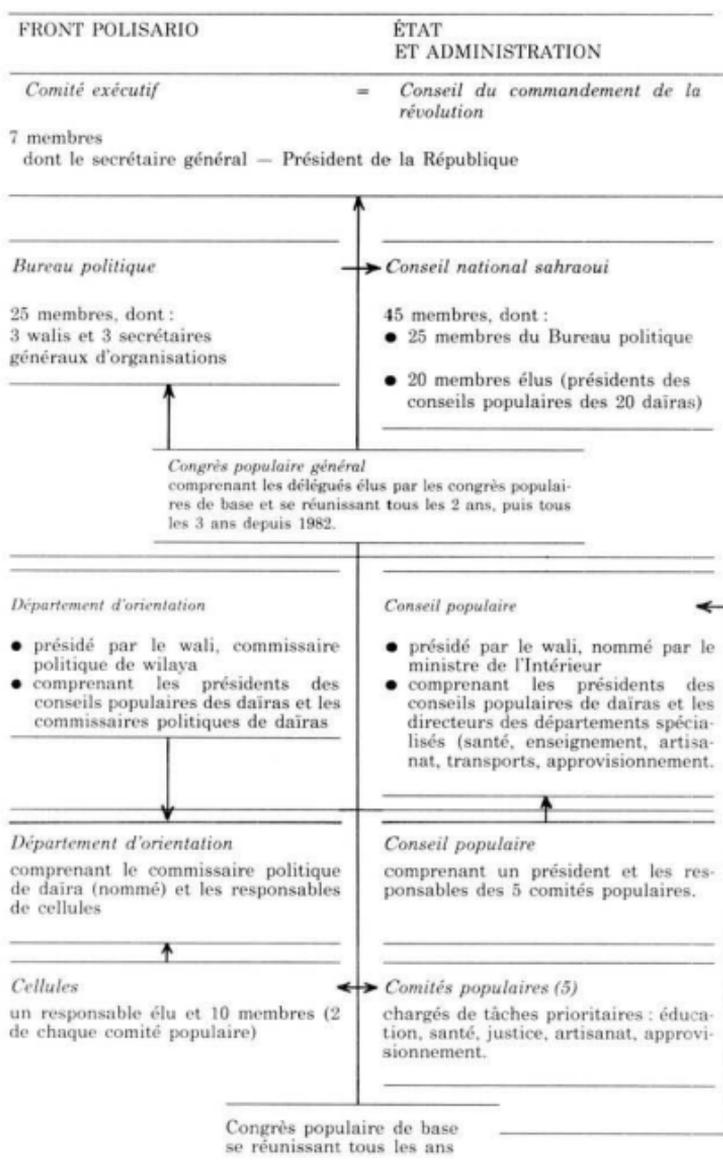
(après le V<sup>e</sup> Congrès, 12-16/10/1982)*COMITÉ EXÉCUTIF*

Mohamed ABDELAZIZ, secrétaire général  
 Bachir MUSTAPHA SAYED, secrétaire général adjoint  
 Mohamed LAMINE OULD AHMED  
 Mahfoud Ali BEÏBA  
 Ayoun LAHBIB  
 Brahim GHALI OULD MUSTHAPHA  
 Mohamed LAMINE OULD BOUHALI

*BUREAU POLITIQUE*

Mohamed Ali Ould El Ouah	Mohamed Khadad
Sid Ahmed Batal	Moulaye Abbass
El Kenti Jewda	Senneya Ahmed Menhba
Ibrahim Hakim	Brahim Ahmed Mahmoud
Mohamed Ould El Ouali	Mohamed Lamine Baali
Nih Lehbib	Hamroudi Ahmed Baha
Benne Ebbaha	El Mahjoub Brahim
Abdelkader Taleb Omar	Lahreitani Lehcène
Sid Ahmed Ahmed Mahamoud	Mohamed Salem Salek
El Khali Ahmed	Moustapha Bouh
Mansour Omar	Maleinine Saddik
Abeida Cheikh	Boukhari Ahmed
Fatimettou Allali	

3) Organisation du Front POLISARIO et de la RASD  
(après le V<sup>e</sup> Congrès du FP, 12-16/10/1982)



**4) Constitution de la République arabe sahraouie démocratique**  
(modifiée après le V<sup>e</sup> Congrès. 12-16/10/1982)

*PRÉAMBULE*

La République arabe sahraouie démocratique est le fruit de la lutte héroïque et historique du peuple sahraoui — pour la sauvegarde de son indépendance nationale et son intégrité territoriale —, elle est la concrétisation de sa volonté de vivre libre et digne, conformément aux décisions des instances internationales qui reconnaissent son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, et dont la RASD s'engage à respecter les chartes.

Le peuple sahraoui est un peuple arabe, africain et musulman, il opte pour la politique du non-alignement, lutte pour l'unité des peuples de la nation arabe, du continent africain, et la pleine conviction dans la solidarité militante des peuples du monde pour imposer un ordre mondial juste et équilibrable qui contribue à l'édification d'une humanité où règne la justice, dont les nations sont liées par des relations d'égalité et de respect mutuel.

CHAPITRE I — *PRINCIPES FONDAMENTAUX*

*Article 1*

Saguia El Hamra et Rio de Oro, — dans ses frontières historiques — est une République arabe démocratique. Le système politique républicain s'engage à respecter le programme unioniste ouvert.

*Article 2*

La RASD est partie de la nation arabe, de la famille africaine et de la communauté des peuples du Tiers Monde.

*Article 3*

L'islam est religion d'Etat et source des lois. La langue arabe est la langue nationale et officielle.

*Article 4*

La recherche de l'unité des peuples du Maghreb arabe constitue une étape vers l'unité arabe et africaine, la défense de la patrie et de la liberté est un devoir sacré, la réalisation du socialisme et l'application de la justice sociale sont un des objectifs de l'Etat.

*Article 5*

La Famille, base de la société, est fondée sur la morale et la religion.

*Article 6*

Tous les citoyens sont égaux devant la loi, ils ont les mêmes droits et devoirs.

*Article 7*

La liberté d'expression est garantie dans les limites de la loi et des intérêts du peuple. L'enseignement, la protection sanitaire et sociale sont des droits garantis à tous les citoyens.

*Article 8*

La propriété nationale appartient au peuple, la propriété privée est garantie tant qu'elle ne comporte pas d'exploitation.

*Article 9*

Le paiement des impôts et taxes est un devoir défini par la loi.

*Article 10*

Le droit d'asile politique est garanti.

*Article 11*

Le drapeau national et la devise de l'Etat sont définis par une loi.

## CHAPITRE II — SYSTÈME GOUVERNEMENTAL

### A) Conseil du commandement de la Révolution

*Article 12*

Le Conseil du commandement de la Révolution est l'organe suprême du pouvoir exécutif de la RASD, il a compétence pour les affaires de souveraineté et de législation. Il fixe la politique générale de l'Etat.

*Article 13*

le secrétaire général du Front POLISARIO est le chef de l'Etat.

*Article 14*

Le Conseil du commandement de la Révolution désigne le Gouvernement composé de ministres et de secrétaires généraux des ministères.

*Article 15*

Le Conseil du commandement de la Révolution déclare la guerre, conclue les accords et traités internationaux qui sont signés par le chef de l'Etat.

*Article 16*

Le chef de l'Etat nomme les représentants politiques et les ambassadeurs et accrédite les représentants politiques et ambassadeurs étrangers.

### B) Le Gouvernement

*Article 17*

Il se compose d'un Premier ministre, de ministres et de secrétaires généraux des ministères.

*Article 18*

Le Gouvernement veille à l'exécution des programmes élaborés par les congrès populaires de base et les comités populaires sous la supervision du chef de l'Etat.

*Article 19*

Il vote le budget général.

*Article 19*

L'Armée populaire nationale sahraoui est au service du peuple. Elle assure la défense de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Patrie, participe à l'activité économique et sociale du pays. Son organisation est fixée par une loi.

## CHAPITRE III — LE POUVOIR LÉGISLATIF

*Article 21*

Le Conseil national sahraoui est un pouvoir législatif et consultatif.

*Article 22*

Il ratifie les conventions.

*Article 23*

Il arrête son règlement intérieur.

*Article 24*

Les membres du Comité exécutif et du Gouvernement peuvent assister aux sessions du Conseil national, mais sans droit de vote.

*Article 25*

Il tient des réunions périodiques.

*Article 26*

Il tient des réunions extraordinaires sur demande du chef de l'Etat ou sur demande des deux tiers de ses membres.

CHAPITRE IV — *LE POUVOIR JUDICIAIRE**Article 27*

La justice est basée sur le principe de la séparation des pouvoirs. Le juge est tenu de rendre la justice. Les jugements sont rendus et exécutés au nom du peuple.

**A) Conseil judiciaire***Article 28*

Il se compose de présidents des tribunaux et est présidé par le ministre de la justice.

*Article 29*

Il nomme les juges, les révoque après consultation d'experts.

*Article 30*

Il arrête son règlement interne.

*Article 31*

Il propose des lois d'organisation des tribunaux et leurs compétences au Gouvernement.

**B) Les tribunaux***Article 32*

Les tribunaux se composent de tribunaux primaires, d'une Cour d'appel et Cour suprême du peuple.

*Article 32*

Les tribunaux se composent de tribunaux primaires, d'une Cour d'appel et Cour suprême du peuple.

*Article 33*

La Cour de sûreté de l'Etat est tribunal spécial. Ses membres sont désignés par le Conseil du Commandement de Révolution, ses compétences sont fixées par une loi.

CHAPITRE V — *DISPOSITIONS GÉNÉRALES TRANSITOIRES**Article 34*

Le nom de l'Armée de Libération populaire restera en vigueur jusqu'au recouvrement par le peuple arabe sahraoui, de sa souveraineté sur la totalité de sa patrie.

*Article 35*

Le Comité exécutif du Front Populaire remplira les fonctions du Conseil du commandement de la Révolution jusqu'à la tenue du premier congrès populaire général, après le recouvrement de la souveraineté.

**B — TEXTES D'ORIENTATION**

**1) Rapport présenté devant le V<sup>e</sup> Congrès du FP par son secrétaire général, M. Mohamed Abdelaziz (12-16 oct. 1982).**

Chers frères invités,  
frères et sœurs congressistes,

Je déclare solennellement ouvert le V<sup>e</sup> Congrès populaire général « Congrès du Martyr Bachir Saleh » qui se tient sous le slogan « TOUTE LA PATRIE OU LE MARTYRE ».

Le V<sup>e</sup> Congrès populaire général du Front POLISARIO se tient dans des conditions régionales et internationales décisives caractérisées par l'agressivité et le bellicisme de l'expansionnisme et de l'impérialisme dans notre région « inquiétés » qu'ils sont par les victoires et les réalisations du peuple sahraoui durant cette irrésistible marche révolutionnaire pour le parachèvement de la libération de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Que le Front POLISARIO tienne son Congrès alors que, conscient du coup que cela portera au régime expansionniste marocain et au plan impérialiste visant à agenouiller la région, ceci constitue une nouvelle victoire à ajouter aux épopées de notre peuple et un enrichissement de l'acquis militant du Front POLISARIO. Ainsi, nous relevons le défi impérialo-expansionniste qui pariait de nous empêcher d'être au rendez-vous avec l'histoire, avec notre peuple pour faire un bilan de ses réalisations des quatre années écoulées. Tout en établissant un bilan des réalisations, ce Congrès populaire général élabore un programme pour l'avenir qui garantit la liberté pour le peuple, préserve sa dignité et consolide ses acquis. Pour nous, le peuple et lui seul est la source et la référence.

Si le Front POLISARIO a réalisé les tâches tracées, à court terme, par son IV<sup>e</sup> Congrès (« Congrès du Martyr Sidi Haidoug »), y compris la tenue en son temps de son V<sup>e</sup> Congrès conformément à ses statuts et ce, en dépit de l'agressivité de l'offensive déclenchée contre lui, ceci n'est que reconnaissance et fidélité à ses glorieux martyrs et la réaffirmation de la détermination farouche de notre peuple à continuer son combat.

Le peuple sahraoui n'a cessé de consentir des sacrifices et à réaliser l'impossible, pour certains dans des conditions, pour le moins que l'on puisse dire, des plus invivables et où il est inimaginable qu'une Révolution soit déclenchée.

Ce peuple, fort de sa volonté et de sa détermination, a enfanté cette Révolution à travers le Front POLISARIO, une Révolution dont la voie s'approfondit et les fondements se renforcent toujours avec la conviction qu'elle est de longue haleine... Une Révolution authentique qui tire ses racines de la foi de notre peuple en la justesse de sa cause et en la Victoire, ce qui lui confère une dimension et un souffle inépuisable.

Le peuple sahraoui ne possède que sa volonté. Tout lui manque, du projectile à l'habillement. Son économie est sous l'occupation. Il se suffit de sa fierté d'être à l'avant-garde du combat contre le plan américano-marocain visant à dominer nos peuples, à liquider nos régimes nationalistes progressistes et à semer la déstabilisation et l'insécurité dans notre région pour nous intimider et nous incorporer dans son giron. Tout nous manque donc, mais nous constituons le fer de lance face à la volonté de l'agression, de l'expansionnisme et de la domination impérialistes.

La fermeté et la détermination du peuple sahraoui à tenir son Congrès, aujourd'hui alors qu'il fait face quotidiennement à toutes sortes de moyens de destruction et de génocide, y compris les bombes à fragmentation à usage internationalement interdit sont la meilleure expression de la grandeur de ce peuple et de son Organisation d'avant-garde, le Front POLISARIO.

La conclusion est que l'organisation de notre peuple sur des bases populaires et authentiquement révolutionnaires lui permet de surmonter les obstacles et les difficultés de toutes sortes et de démentir les prévisions les plus lugubres et les plus pessimistes.

Notre peuple a fait face avec des moyens modestes et rudimentaires à une guerre d'extermination menée depuis plus de sept ans par le régime expansionniste marocain, avec la participation du régime déchu de Ould Daddah jusqu'en 1978, et l'apport de l'expérience et de la technologie militaires livrées généreusement par les USA, la France, l'Afrique du Sud, etc.

En dépit de tout cela, notre peuple tient son Congrès. Ceci est un acquis en soi-même, un échec à l'expansionnisme marocain et à la volonté américaine de porter atteinte à nos valeurs sacrées, à notre Révolution et aux aspirations de notre peuple, empêchant donc le Front POLISARIO de poursuivre les tâches dont il s'est juré, au nom de Dieu et des Martyrs, la réalisation en temps et lieu définis.

Aussi le V<sup>e</sup> Congrès trouve toute sa signification dans la mesure où il constitue un bilan et un nouveau départ. Un nouveau départ, surtout, de par ce qu'il constitue comme impulsion révolutionnaire qui rapproche le jour fatidique. Le jour de la grande victoire avec la défaite des agresseurs et leur expulsion du dernier pouce du territoire de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Il trouve également sa signification dans le fait que, malgré la diversité des tâches, l'ampleur des complots, la Révolution ne s'incline ni s'essouffle quelles que soient les circonstances et continuera grâce aux sacrifices et à la cohésion de son organisation révolutionnaire et populaire qui en est le guide et le défenseur.

Le Congrès Populaire Général est une opportunité, un moyen pour l'intensification de la lutte, une mise en pratique de la démocratie populaire authentique qui s'est développée par l'expérience révolutionnaire que nous vivons aujourd'hui et dont nous sommes fiers. C'est dans cette expérience spécifique que nos masses prennent les décisions révolutionnaires pour déterminer les tâches futures de la lutte pour la défense de notre dignité, de notre liberté et de notre indépendance.

Congressistes,  
Chers invités,

La tenue du V<sup>e</sup> Congrès au moment prévu, parallèlement aux réalisations et victoires enregistrées par notre peuple, fait de ce Congrès le cadre adéquat pour définir le plan de lutte en vue de l'intensification de notre combat révolutionnaire jusqu'à mettre en échec le complot sinistre dont nous sommes la cible première, qui vise tous les peuples de la région, leurs aspirations légitimes à la sécurité, à la stabilité et à la paix.

Ainsi, de par l'occasion qu'il offre pour faire le bilan des réalisations et prendre les décisions capitales dans une atmosphère de sérénité, de démocratie et de responsabilité, le V<sup>e</sup> Congrès constitue une occasion historique, un événement éclatant et une étape du combat continu et héroïque mené par le peuple sahraoui.

Congressistes,

En votre nom à tous, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux délégations venues participer à cet important événement historique. Il ne fait aucun doute que votre présence parmi nous, chers invités, donnera à notre Congrès une force et une portée autres. Votre présence est la réaffirmation des liens d'amitié et de fraternité unissant nos peuples.

Nous exprimons notre satisfaction pour votre participation qui est l'expression du

respect de vos peuples et pays à notre égard, de leur amitié à notre peuple dans son épreuve, dans sa lutte farouche pour la liberté et la dignité. Au nom des congressistes, je vous exprime, et à travers vous à vos peuples et dirigeants, nos sentiments de reconnaissance et vous réaffirmons l'importance que revêt votre solidarité avec notre juste cause et votre soutien de plus en plus grand à notre combat pour faire face côte à côte, au complot impérialo-expansionniste qui nous vise tous.

Bienvenue à la délégation du Parti du Front de Libération National Algérien, guide de la Révolution algérienne et de son combat libérateur. A travers le FLN, nous saluons la détermination, la persévérance et les positions fermes de l'Algérie militante à l'égard des causes justes dont celle de notre peuple.

Je veux également, en votre nom souhaiter la bienvenue à la délégation de la République Islamique de Mauritanie sœur et saluer en elle l'esprit de courage qui a permis à la Mauritanie de sortir de la guerre illégale contre notre peuple.

Congressistes,  
Chers invités.

La signification du V<sup>e</sup> Congrès est claire, la portée aussi des réalisations accomplies par notre peuple dans des conditions difficiles, ces conditions que compliquent aujourd'hui la persistance de l'agression marocaine soutenue massivement par les USA.

Nous sommes aujourd'hui en guerre déclarée et ouverte avec la plus grande puissance impérialiste.

Durant les quatre années écoulées, le Front POLISARIO s'est acquitté honorablement de la mission que lui a assigné le IV<sup>e</sup> Congrès et qui consiste dans la poursuite du travail de mobilisation et de conscientisation des masses populaires. Il a œuvré inlassablement pour l'unité du peuple sahraoui, pour sa cohésion, pour son respect et sa dignité à travers les comités et organismes populaires et les Congrès Populaires de base. Notre peuple réunit désormais les conditions subjectives pour assurer et assumer jusqu'à leurs termes les tâches de libération nationale.

Le Front POLISARIO depuis le IV<sup>e</sup> Congrès n'a cessé d'œuvrer pour mettre sur pied une politique sociale qui permet l'épanouissement de l'homme, de la femme sahraouie dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de la justice, etc.

D'importantes tâches ont été accomplies dans l'enseignement en dépit du manque flagrant de moyens. Partout, a été procédé à l'ouverture d'écoles pour accueillir un nombre appréciable d'enfants en âge de scolarité. Par ailleurs, des cadres des enseignements ont été formés.

Un nombre appréciable d'enfants a été envoyé dans des pays frères comme l'Algérie, la Libye et ailleurs pour la poursuite de leurs études, ce qui nous permet de faire face aux difficultés que nous rencontrons dans ce domaine. Nous accordons toute la priorité requise à l'éducation de nos enfants, notre ambition est de parvenir dans un proche avenir à la généralisation de la scolarisation de tous nos enfants. La lutte contre l'analphabétisme demeure également l'une des préoccupations majeures de notre Révolution. Des campagnes d'alphabétisation ont touché la majeure partie du peuple. Par leur biais nous nous proposons d'éradiquer la situation d'ignorance léguée par le colonialisme et dans laquelle essaient de nous y maintenir les forces d'expansionnisme et d'agression. Là aussi des perspectives s'annoncent prometteuses.

Des écoles de formations ont été également ouvertes pour les femmes, pour qu'elles assument pleinement leurs responsabilités et contribuent efficacement aux tâches de libération et de construction.

Sur le plan sanitaire, le programme décidé par le IV<sup>e</sup> Congrès a été pleinement réalisé. Des hôpitaux, des dispensaires ont été édifiés. Des centres d'éducation, d'hygiène et de prévention ont vu le jour un peu partout dans les wilayas et les zones libérées, ce qui a permis l'élimination de plusieurs maladies ou risques d'épidémies qui menaçaient la vie de notre peuple.

Un grand effort a été fourni dans le domaine de la formation de médecins, infirmiers pour parer aux besoins immenses de notre société dans le domaine sanitaire.

La justice n'a pas été négligée non plus, le Front POLISARIO a œuvré pour l'établissement d'une justice sociale véritable basée sur l'égalité entre tous les citoyens. Une justice qu'inspirent les valeurs révolutionnaires de notre peuple et la morale de sa religion l'Islam.

Chers invités

Frères et sœurs congressistes

Vous vous rappelez que le IV<sup>e</sup> Congrès populaire général, tenu sous le slogan « LUTTE CONTINUE POUR IMPOSER L'INDÉPENDANCE NATIONALE ET LA PAIX », a d'emblée réitéré la détermination de notre peuple à conquérir sa liberté qui ne peut être arrachée que par les armes; c'est-à-dire au prix d'une guerre de longue haleine. Cette conviction a été traduite sur le terrain par l'héroïque Armée de libération populaire sahraouie (ALPS).

Un bref aperçu permet de dégager sur le plan militaire les traits marquants d'une situation qui se caractérise par :

- 1) L'isolement régional et international du Maroc après la signature de l'accord de paix entre notre pays et la République Islamique de Mauritanie le 5 août 1979.
- 2) La libération et le contrôle de la majeure partie de la République Arabe Sahraouie Démocratique par l'Armée de libération populaire sahraouie.
- 3) L'intervention militaire américaine directe aux côtés des forces d'agression marocaines profondément éprouvées.

Vous vous souvenez que le IV<sup>e</sup> Congrès est intervenu dans une étape caractérisée par les données suivantes :

- 1) La mise en échec de l'accord de défense commune entre le royaume du Maroc et le régime de Ould Daddah.
- 2) L'intervention militaire française n'a pas pu empêcher la poursuite et l'intensification de l'« offensive militaire Chahid El Ouali ».
- 3) Les revers subis par les forces marocaines à l'intérieur de leur propre pays que dans les zones qu'elles occupent de la RASD.
- 4) Cessez-le-feu sur le front sud qui a suivi la chute du régime Ould Daddah. L'armée mauritanienne au pouvoir entend mettre fin à la guerre d'agression contre notre peuple et condamne l'expansionnisme.

En fonction de ces données et dans la foulée de la tenue du IV<sup>e</sup> Congrès populaire général, les objectifs suivants ont été définis :

- 1) L'élargissement de l'étendue des zones libérées.
- 2) L'isolement des forces expansionnistes marocaines dans notre patrie voire à l'intérieur même du territoire marocain.
- 3) Mettre fin à la pression exercée sur la Mauritanie par la présence des forces marocaines sur son territoire.

A la lumière des données déjà évoquées et pour atteindre les objectifs déclarés, nous avons déclenché une offensive généralisée portant le nom de feu le Président Houari Boumediène, un des symboles du combat arabe et africain et un militant infatigable de la cause du non alignement.

Vous vous souvenez, frères et sœurs, que nous avons inauguré cette offensive historique par l'épopée de Lemsayed en passant par l'occupation de Tan-Tan et les audacieuses opérations de Waad-Teychett, de Lemrath, de Elkhelwa, de Anwamiss, de Assa, de Khneyviss, de Bir Enzaran, de Lebeyratt, de Tighzert, de Smara, de Mahbès, etc.

Devant les conséquences désastreuses de ces héroïques attaques pour l'armée marocaine et pour l'avenir du trône de Hassan II, l'ennemi s'est pressé de :

- 1) Restructurer ses forces armées et repenser ses plans militaires.
- 2) Appeler à sa rescousse toutes les forces d'oppression et d'agression à travers le

monde : France, USA, Afrique du Sud, le régime de Sadate, Israël. Les potentialités de l'Arabie Saoudite aidant.

Ainsi, au niveau de la révision des structures et de la réunification, les forces dénommées Ouhoud, Zallaka, Larak, ont été constituées sous la direction du sanguinaire Dlimi avec la supervision directe d'officiers français rompus à la pratique des guerres coloniales en Algérie et au Vietnam.

Des armes de destruction de différents calibres et de diverses provenances — avions, tanks, armes lourdes et autre matériel militaire — ont été octroyés à l'agresseur, traduction tangible de l'alliance réactionnaire, sioniste, raciste, qui opère dans le cadre d'un complot impérialiste de grande envergure contre le peuple sahraoui.

Ce plan que confirme l'effort gigantesque de guerre mis en branle a été mis en échec de manière éclatante lors de la bataille de El-Warkiz. Cet exploit militaire d'un petit peuple, qui, lutte seul sur le terrain sur cette machine formidable de guerre confère une dimension de plus à notre peuple dans l'histoire de la lutte des peuples. La défaite marocaine à El-Warkiz fera que Hassan II, gagné par la peur et la panique, se déplace subitement à Paris pour y rencontrer ses sinistres soutiens et arrêter avec eux trois objectifs :

1) Sauver ce qui reste de l'élite militaire marocaine après Warkiz.

2) Desserrer l'étau sur Zak encerclé (sud du Maroc).

3) Reconnaissance de l'échec des plans de guerre antérieurs et dont le replâtrage devient inutile. D'où la nécessité d'élaborer un nouveau plan de guerre qui requiert d'autres efforts et une participation plus active de Paris et Washington.

C'est le complot global de l'impérialisme qui est mis à exécution par :

1) La mise à la disposition du régime de Hassan II d'armement en quantité et en qualité supérieure et l'affluence d'un nombre élevé d'experts militaires et autres américains et français.

2) L'édification d'une ligne de défense autour d'une portion réduite, mais chère, de notre patrie avec la participation des USA.

3) Le recours, sur le plan diplomatique, à la manœuvre et à la supercherie par l'acceptation du bout des lèvres du principe de la solution politique du conflit du Sahara occidental.

Le but inavoué d'une telle démarche est de provoquer la démobilisation au sein de la communauté africaine et internationale et de faire gagner du temps au roi du Maroc pour faire de son régime le gendarme des USA dans la région et le garant des intérêts impérialistes. Pour ce faire, le territoire marocain est transformé en base américaine d'agression contre les peuples sahraoui et ceux du Nord-Ouest africain. Plusieurs coups ont été cependant assésés à ce plan que ce soit à Guelta Zemmour, Smara ou Afrafir.

D'un autre côté, l'Organisation a poursuivi son œuvre conformément aux décisions du IV<sup>e</sup> Congrès populaire général, à bâtir une armée populaire révolutionnaire solide par son organisation, son expérience, sa combativité et son savoir technique. C'est là un acquis fondamental pour notre peuple, pour la région et pour tous ceux qui sont en lutte de par le monde.

Si nous passons en revue brièvement, chers frères et sœurs, le bilan militaire en quelques chiffres de quatre années de lutte armée, du 1<sup>er</sup> septembre 1978 jusqu'à aujourd'hui, nous pouvons noter ce qui suit :

1) 1 379 opérations militaires dont 149 attaques d'envergure.

2) La capture de 1 346 prisonniers marocains dont : 17 officiers, 134 sous-officiers.

3) 18 avions abattus.

4) 12 bateaux coulés.

Concernant les prises de guerre, elles se composent de : 899 armes lourdes, 4 647 armes légères, 1 067 véhicules militaires, 68 tanks ou blindés, 587 appareils de transmission, 1 500 tonnes de munitions, des dizaines de milliers de mines.

Chers frères et sœurs

Des étapes importantes ont été parcourues par notre peuple sur la voie du parachèvement de la libération de notre territoire national du joug de l'expansionnisme monarchiste marocain.

Nous sommes au cœur d'une phase avancée mais décisive et difficile où notre peuple fait face à l'intervention directe des USA et ses valets aux côtés du régime marocain expansionniste. Ainsi, de grandes tâches incombent au V<sup>e</sup> Congrès pour répondre aux aspirations de notre peuple à l'honneur, la dignité et la souveraineté pour lesquels il a consenti de grands sacrifices.

Au moment où notre peuple est appelé à intensifier son combat libérateur pour être à même de riposter à l'offensive agressive impérialiste, les peuples de la région et tous les peuples épris de paix et de justice sont mis à l'épreuve et doivent relever le défi impérialo-réactionnaire en se rangeant fermement aux côtés du peuple sahraoui dans cette lutte. C'est là une exigence de l'histoire.

Au niveau diplomatique, chers frères et sœurs, a été réalisé durant les quatre années écoulées, ce qui suit :

1) Admission de la République Arabe Sahraouie Démocratique comme Etat membre à part entière au sein de l'OUA.

2) Le nombre croissant de reconnaissances de notre jeune Etat, notamment en Afrique, en Amérique latine, aux Caraïbes, dans le Monde arabe, en Asie et en Océanie.

3) La signature de l'accord de paix définitive avec la République Islamique de Mauritanie.

4) Consécration internationale du Front POLISARIO, comme représentant légitime et unique du peuple sahraoui et élargissement de la base de soutien et de solidarité avec notre lutte de libération nationale. En témoignent les nombreuses résolutions et motions de solidarité des Organisations internationales qui réaffirment la légitimité de notre combat et appellent à la solution du conflit par la voie des négociations entre le Maroc et le Front POLISARIO.

5) Meilleure compréhension de la nature du problème (décolonisation).

6) Ouverture de plusieurs ambassades de la République Arabe Sahraouie Démocratique et de représentations du Front POLISARIO à travers le monde, présence à toutes les conférences internationales et admission de nos organisations de masse aux Unions et Associations régionales et internationales.

Si la République Arabe Sahraouie Démocratique, chers frères et sœurs, constitue un facteur de stabilité et d'équilibre dans la région, une réalité politico-militaire irréversible qu'on ne peut plus nier, le roi Hassan II n'a cessé de recourir aux manœuvres et aux falsifications pour gagner du temps.

Le roi du Maroc a continué, durant les quatre dernières années à refuser la paix en choisissant la voie de l'intransigeance et du rejet des négociations. Il a également usé des pressions et de l'utilisation de la force non seulement contre le peuple sahraoui, mais aussi contre la République Islamique de Mauritanie dans une vaine tentative pour la réoccuper.

Il devient donc nécessaire, devant une telle situation, que l'OUA expulse de ses rangs le régime marocain qui a fait de l'agression et de l'expansionnisme les principes fondamentaux de sa politique étrangère et a transformé le territoire marocain en bases militaires américaines d'agression contre les peuples africains et arabes.

Nous sommes alors aux prises avec un plan américano-marocain qui vise le peuple sahraoui et à travers lui tous les peuples de la région. Les contours de ce plan ont été révélés au grand jour à l'occasion du sommet de Nairobi au cours duquel le roi a accepté verbalement le principe d'une solution politique.

Les USA qui disposent désormais de bases militaires au Maroc ont incité le roi à faire semblant de coopérer avec l'OUA dans le but de :

1) Faire obstacle à l'admission de la RASD devenue inévitable au sein de l'OUA.

- 2) Sortir le Maroc de l'isolement diplomatique international dans lequel il se débat.
- 3) Créer une atmosphère diplomatique nouvelle dans laquelle le roi Hassan II apparaîtrait souple dans le but de gagner du temps pour mieux préparer le champ à l'intervention militaire américaine directe.

Chers invités  
 Militantes et militants

Vous êtes conscients, sans doute, des dangers de la situation actuelle. Face à l'offensive tous azimuts de l'impérialisme américain sur le plan international notre peuple se voit obligé de poursuivre son combat de libération nationale cette fois-ci contre l'expansionnisme marocain soutenu par la plus grande puissance militaire mondiale.

Vous êtes également conscients que le plan américain, exécuté au Moyen-Orient et à Beyrouth pour la liquidation de la cause palestinienne, vise également le peuple de la République Arabe Sahraouie Démocratique et à travers lui tous les peuples de la région, comme il vise la cause des peuples d'Afrique australe et les autres mouvements de libération dans le monde.

Permettez-moi de vous demander, chers frères et sœurs, à cette occasion d'observer une minute de silence en hommage aux Martyrs de Beyrouth.

Avant de terminer, permettez-moi de renouveler, en votre nom à tous, notre solidarité inconditionnelle avec le combat du peuple frère palestinien sous la direction de l'OLP, avec le peuple namibien sous la direction de la SWAPO et le peuple sud-africain dirigé par l'ANC.

Notre solidarité est totale avec les pays de la ligne de front et toutes les luttes de libération dans le monde.

La République Arabe Sahraouie Démocratique proclame sa solidarité avec l'OUA et sa détermination à la défendre contre les tentatives internes et externes à l'Afrique visant sa dislocation et à sa déviation de sa mission fondamentale qui est celle de la libération de notre continent du colonialisme sous toutes ses formes.

Nous considérons l'OUA comme un instrument pour le parachèvement de la libération du continent et elle ne peut être retournée contre les causes justes au profit de l'expansionnisme, du colonialisme et de l'impérialisme.

Nous, en République Arabe Sahraouie Démocratique, avons foi en l'unité des peuples de l'Afrique et en l'OUA comme cadre adéquat pour la solution des problèmes africains par la négociation et le dialogue. Dans ce cadre, nous œuvrons aux côtés de tous les pays membres en vue de la tenue du 19<sup>e</sup> sommet de Tripoli.

Enfin, chers frères et sœurs, permettez-moi de présenter, en votre nom à tous, et à travers le parti du Front de Libération nationale algérien, nos salutations et nos remerciements à la Révolution du million et demi de martyrs sous la direction du président Chadli Bendjedid, pour son soutien militant et inconditionnel à notre cause sur tous les plans par fidélité à ses martyrs et à ses principes révolutionnaires. En votre nom à tous, je salue la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> septembre et son leader le colonel Mouammar El-Ghaddafi et lui exprimons notre reconnaissance pour le soutien révolutionnaire accordé, dès les premiers moments, à la Révolution du 20 mai, sous la direction du Front POLISARIO.

Nous enregistrons également et avec fierté le soutien militant de la Révolution du 1<sup>er</sup> septembre à notre peuple et ceci dans les différents domaines.

A cette occasion également, je salue en votre nom, le peuple mauritanien frère et son gouvernement sous la direction du frère, le président Mohamed Khouna Ould Haidallah, et leur exprimons nos remerciements pour leur soutien à la juste cause de notre peuple.

Nous saluons également tous les pays et peuples qui ont soutenu et soutiennent notre juste cause.

« Toute la Patrie ou le Martyre »

## 2) Déclaration politique du FP au V<sup>e</sup> congrès

(12-16 oct. 1982)

Sous le mot d'ordre « Toute la Patrie ou le Martyre », s'est tenu du 12 au 16 octobre 1982, à la base militaire « Chahid El Heddad », en territoires libérés, le 5<sup>e</sup> Congrès populaire général. — Congrès du Martyr Bachir Saleh — à quatre ans du 4<sup>e</sup> Congrès et après plus de neuf ans depuis que le peuple sahraoui a déclenché sa lutte armée sous la direction du Front POLISARIO.

La tenue de ce Congrès intervient dans un contexte caractérisé par :

A) Une offensive impérialiste tous azimuts qui vise la liquidation des mouvements de libération nationale et à mettre au pas les régimes progressistes et nationalistes, par l'annihilation de l'esprit et de la volonté de résistance chez les peuples qui luttent pour la réalisation de leurs droits légitimes à la liberté et à l'indépendance.

Il n'est donc pas surprenant que le peuple sahraoui, son combat, et à travers lui, toute la région du Nord-Ouest africain soit une cible de cette offensive féroce. C'est ce que traduit l'intervention militaire directe des Etats-Unis d'Amérique dans la guerre expansionniste contre notre peuple.

B) Des acquis et des succès, d'une importance considérable, remportés par notre peuple dans sa marche difficile et inlassable pour imposer sa souveraineté sur toute la République arabe sahraouie démocratique. Ces réalisations consacrent le stade avancé atteint par le combat libérateur du peuple sahraoui.

### SUR LE PLAN MILITAIRE

Le Congrès a hautement salué les grandes victoires remportées par l'héroïque armée populaire sahraouie, que traduit la libération de la plus grande partie de la République arabe sahraouie démocratique.

Le degré d'organisation, les connaissances techniques et l'expérience exceptionnelle dont dispose désormais l'ALPS, ajoutés à sa combativité et son moral à toute épreuve, la mettent à la dimension des aspirations de notre peuple à la liberté, à la dignité.

### SUR LE PLAN POPULAIRE

*Politique.* — La majeure partie de notre peuple est encadrée au sein du Front POLISARIO. La conscientisation s'est généralisée et approfondie parmi les masses grâce à l'organisation politique. L'Unité nationale a été consolidée par la valorisation et la mobilisation des énergies combattives de notre peuple pour la poursuite de sa lutte de libération nationale et la réalisation de ses objectifs.

*Administratif.* — La mise sur pied d'une Administration nationale qui a prouvé son efficacité dans la gestion des affaires de l'Etat et dans la solution des problèmes quotidiens des citoyens. Ce qu'assure la large participation des masses à travers les instances élues et les Congrès populaires de base. C'est là l'expression d'une démocratie réelle et originale.

*Social.* — Le Front POLISARIO a élaboré une politique sociale homogène et réussie. Elle se concrétise dans l'édification des bases de l'Etat, au moyen d'institutions nationales et d'organes compétents, à même de satisfaire les exigences de l'étape.

Le 5<sup>e</sup> Congrès populaire général ne peut que se féliciter des progrès importants réalisés dans les domaines de l'Enseignement et de la Santé.

A) Multiplication des écoles au niveau national régional et local qui permet d'accueillir une grande partie des enfants sahraouis en âge de scolarité. L'Ecole nationale a été par ailleurs dotée d'un programme scolaire spécifique dispensé par un personnel sahraoui.

B) Evolution remarquable dans le domaine de la santé : de nombreux hôpitaux, dispensaires et centres préventifs ont vu le jour; des cadres et techniciens ont été formés.

L'état de santé général a été considérablement amélioré, en dépit des moyens limités, grâce à une politique sanitaire basée sur la prévention.

Le Congrès a enregistré avec satisfaction les efforts énormes consentis par le Front POLISARIO en vue d'améliorer le niveau de vie de notre peuple, dans ses conditions pénibles, d'encourager la production dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat.

Le Congrès éprouve une grande émotion devant la résistance dans l'abnégation que manifestent nos masses qui sont sous l'occupation, s'enorgueillit de leur courage et de l'écho à la mesure des aspirations de tout notre peuple qu'elles réservent dans le feu de l'action au combat de leur peuple.

## SUR LE PLAN DIPLOMATIQUE

Des acquis appréciables ont été enregistrés et se traduisent par :

— La consécration de l'existence du peuple sahraoui, de la légitimité du combat qu'il mène, sous la direction du Front POLISARIO, contre les forces d'agression marocaines, et de la nécessité du respect de son droit imprescriptible à l'indépendance nationale conformément aux décisions des organisations internationales et en particulier l'ONU.

— Le nombre croissant de pays à travers le monde qui reconnaissent la République arabe sahraouie démocratique et l'élargissement du champ de solidarité et de sympathies internationales avec la lutte de notre peuple. Ce qui a été renforcé et confirmé par l'accord de paix conclu entre la République arabe sahraouie démocratique et la République islamique de Mauritanie qui était signataire du sinistre « Accord de Madrid ».

Le grand succès que constitue l'admission de la République arabe sahraouie démocratique au sein de l'OUA a consacré l'échec de la politique expansionniste marocaine et fermé la porte devant les parodies de solution que l'on veut imposer à notre peuple.

Par contre, la situation que connaît le régime expansionniste marocain ne cessait, ces quatre dernières années, de se dégrader. En témoignent : les cuisants échecs militaires subis par les forces marocaines d'agression, qui ont entamé profondément le moral de ces troupes, la réduction de leur présence sur la majeure partie du territoire national et l'échec des plans militaires élaborés par l'impérialisme français. En témoigne également la dégradation de la situation économique, sociale et politique au Maroc résultant des effets de la guerre d'agression. Ce qui aggrave la crise intérieure et démontre que le peuple marocain ne se reconnaît pas dans cette guerre et que celle-ci est la guerre du Roi.

Les soulèvements populaires et les émeutes sanglantes qui se sont produits, mi-juin 1981, au Maroc, ajoutés à l'isolement régional et international dans lequel se débat le régime marocain en sont la confirmation.

Le peuple sahraoui est aujourd'hui une force militaire et politique, avec laquelle il faut inévitablement compter pour mettre un terme à la guerre et pour lui trouver, au moyen de la négociation qui est la meilleure voie, une solution juste, pacifique et définitive sur la base du respect du droit inaliénable de notre peuple à l'indépendance et à la souveraineté nationale. Cependant, par son intransigence, la Maroc a fermé la porte devant la solution pacifique, proposée par le Front POLISARIO et le gouvernement sahraoui, et consacrée par les organisations internationales.

Eu égard à la situation intérieure désastreuse du Maroc, malgré le soutien multiforme que lui fournissait le Gouvernement français, la persistance dans cette attitude d'intransigence et le choix de l'escalade militaire n'auraient été possibles sans le recours à une force impérialiste qui prend en charge la guerre contre notre peuple.

C'est ce qui a été démontré par les événements d'après l'échec du plan franco-marocain à l'Ouarkiz et par la position défensive dans laquelle s'est confinée, depuis, l'armée marocaine.

Dans un premier temps ce fut le retranchement des troupes de cette dernière dans

une parcelle limitée de notre territoire grâce à la supervision et au matériel américains, aux injections financières et aux investissements étrangers pour redresser l'économie marocaine en crise. Outre les experts, les USA ont entrepris la fourniture au Maroc d'une panoplie d'armements et d'avions. A ce moment précis le Roi du Maroc faisait semblant d'accepter le principe de la solution pacifique, en brandissant à l'OUA le slogan du « référendum ».

A cette occasion le Front POLISARIO a sans cesse affirmé que toute opération référendaire au Sahara occidental ne peut être possible qu'après le retrait des forces d'occupation et des négociations entre les deux parties en conflit, à savoir le Maroc et le Front POLISARIO. Mais le rejet par le roi du Maroc de ce principe empêche toute progression dans la recherche d'une solution pacifique sur cette base.

Pire, le roi du Maroc cherche à étendre et à légitimer l'occupation de notre pays. Simple manœuvre donc pour gagner du temps et préparer les conditions pour l'intervention militaire américaine directe, consacrée et matérialisée par l'accord stratégique américano-marocain et par la création d'un Etat-major militaire conjoint, sous la couverture de la commission mixte, pour conduire la guerre contre notre peuple.

Le régime de Rabat transforme ainsi le territoire marocain en bases militaires américaines dirigées contre la stabilité et la sécurité de la région.

Les USA entendent faire du Maroc un nouvel Iran du Chah et protéger par le sang, par les bombes et par l'internationalisation du conflit, le régime de Hassan II. La misère, les souffrances et la colonisation du peuple marocain par ces bases militaires — dirigées contre les peuples de la région — en est le prix. Ce qui est en outre un précédent dans la violation des frontières héritées de l'époque coloniale, ouvrant la voie à la recolonisation du continent.

Sous la pression des milieux bancaires, connus par leur complaisance à l'égard des Rois et des Chahs, les USA ont donc porté leur choix sur Hassan II au détriment des peuples de la région.

Les massacres des peuples libanais et palestinien, et les complots américano-marocains entrepris par la suite — constituant ainsi le volet politique du plan d'extermination au Proche-Orient — dévoilent le rôle ainsi attribué par les USA au Maroc.

Cela se clarifie davantage à travers la collusion du régime expansionniste marocain, et le régime honni de l'apartheid en Afrique du Sud qui constitue le fer de lance dans l'exécution du plan visant à s'opposer par la force aux aspirations des peuples de Namibie et d'Afrique du Sud et à déstabiliser les pays de la ligne de Front afin de les soumettre.

Ainsi, cette offensive généralisée, caractérisée par l'agressivité et la monstruosité, attise le feu de la guerre froide, vise à long terme la récupération ou la compensation de positions stratégiques perdues (Iran, Nicaragua, Angola, etc.) et s'oppose aux peuples du Tiers monde qui luttent pour l'édification d'un ordre international fondé sur la justice et la coopération.

Dans le cadre de cette offensive impérialiste, les objectifs escomptés de l'intervention militaire américaine contre le peuple sahraoui et la région en général sont :

— Affaiblir la lutte de notre peuple en limitant et en portant atteinte à ses acquis remportés au niveau des organisations internationales et particulièrement au niveau africain, pour ainsi créer les conditions de l'exécution du plan d'extermination dirigé contre lui.

— Exercer les pressions continues sur les pays qui appuient son droit légitime à l'existence et à l'indépendance totale.

— Tenter d'empêcher la République arabe sahraouie démocratique de jouer entièrement son rôle au sein de l'OUA et d'occuper sa place conformément à la Charte de celle-ci et à la volonté des peuples du continent.

— Rendre l'OUA inefficace, la dévier de son objectif qui consiste à parachever la libération totale du continent, si Rabat et Washington ne réussissent pas à la détruire en

usant activement de moyens de pression sur certains pays africains afin de les empêcher de se rendre au sommet africain.

Face à cette situation, le 5<sup>e</sup> Congrès populaire général réaffirme que le combat du peuple sahraoui contre l'expansionnisme marocain soutenu par les USA est un combat salutaire pour la survie, et pour la récupération de tous ses droits nationaux reconnus internationalement.

Le Congrès dénonce et condamne vigoureusement l'intervention américaine et l'expansionnisme marocain qui s'obstinent à intensifier l'escalade militaire, à élargir son champ et à changer sa nature par l'introduction de la technologie de génocide contre un petit peuple pacifique.

Mais le peuple sahraoui ne se soumettra jamais à aucune force quelle que soit sa puissance visant à porter atteinte à sa volonté de réaliser ses objectifs sacrés. Il combattra le temps qu'il faut et donnera tous les sacrifices que cela exige.

### 3) Programme d'action national général adopté par le FP à son V<sup>e</sup> Congrès (12-16/10/1982)

#### INTRODUCTION

Sous le mot d'ordre « Toute la Patrie ou le Martyr », le V<sup>e</sup> Congrès du Martyr Behir Saleh, se tient, dans des conditions décisives de l'histoire du peuple sahraoui, caractérisées par l'intervention ouverte des USA aux côtés des envahisseurs de notre patrie. Cela nous impose une mobilisation générale et un engagement total pour faire face à cette étape décisive de la guerre de libération nationale.

Après sept années de lutte armée populaire héroïque contre le régime expansionniste du Maroc soutenu par l'impérialisme, le peuple sahraoui, sous la direction du Front POLISARIO, a pu libérer la majeure partie du territoire national, imposer la défaite aux troupes marocaines d'invasion, qui voyaient leur présence se réduire énormément, et construire les institutions sociales ainsi que les fondements de la République arabe sahraouie démocratique. Ceci au moment où son jeune Etat (la RASD) occupe sa place dans l'arène internationale et évolue à pas sûrs sur la voie du parachèvement de sa souveraineté nationale.

Aujourd'hui, la lutte de notre peuple traverse une étape décisive marquée par une offensive impérialiste coordonnée et globale visant à porter atteinte à la libération et l'indépendance de la patrie.

Pour répondre de façon concrète à cette nouvelle situation, le Congrès, conscient des exigences de l'étape actuelle, juge indispensable, à la lumière du programme d'action issu du IV<sup>e</sup> Congrès populaire général, Congrès du Martyr Sidi Haidoug, l'élaboration d'un nouveau programme national d'action en tant qu'expression de la détermination inébranlable de notre peuple de poursuivre son combat libérateur en vue de parachever l'indépendance complète et concrétiser le mot d'ordre du Congrès « Toute la Patrie ou le Martyr ».

#### I — A LONG TERME (adopté au 4<sup>e</sup> congrès, 1978)

##### 1) *Principes de base*

Caractéristiques propres du peuple sahraoui : son authenticité arabe, africaine et islamique, et son appartenance à la famille du Tiers Monde et son opposition à l'impérialisme, au colonialisme et à l'exploitation.

##### 2) *Culture*

Caractéristiques de la culture du peuple sahraoui : elles émanent de sa vieille histoire glorieuse, de sa situation présente et de l'avenir auquel il aspire.

Elles se définissent en partant de son identité profonde de peuple arabe, africain et musulman en lutte contre les forces d'exploitation, et pour la construction nationale et

la réalisation du socialisme. La langue arabe est l'instrument essentiel et naturel de notre culture nationale.

### 3) *Politique intérieure*

a) Maintien du système républicain, démocratique ayant un programme unionniste ouvert.

b) La mobilisation des masses et la libération de leur esprit d'initiative pour qu'elles jouent pleinement leur rôle.

### 4) *Construction nationale*

c) Répartition juste des ressources nationales et suppression des disparités entre les campagnes et les villes.

d) Suppression de toutes les formes d'exploitation.

e) Garantir la vie digne à tous les citoyens.

f) Garantir l'habitat à tous.

g) Protection de la famille, œuvrer à l'élévation de son niveau dans tous les domaines, étant donné qu'elle constitue la cellule fondamentale de la société.

h) Réalisation des droits politiques et sociaux de la femme et lui favoriser l'accès dans tous les domaines pour qu'elle assume ses responsabilités dans la construction nationale et ce conformément à nos réalités nationales et à notre religion.

i) Suppression de toute cause de la dégénération morale et sociale.

j) Protection de la civilisation et de l'héritage religieux.

k) Suivre une politique d'enseignement généralisé, obligatoire et gratuit à toutes les étapes et à toutes les couches sociales et la considérer comme étant culture nationale. Arabisation de l'enseignement à toutes les étapes.

l) Combattre les maladies, construire des hôpitaux et garantir la gratuité des soins.

m) Garantir les libertés fondamentales aux citoyens.

### 5) *Economie*

1) Porter un grand intérêt au développement agricole.

2) Suivre une politique d'industrialisation.

3) Construire une économie nationale équilibrée.

4) Contrôler les ressources naturelles.

5) Donner une grande importance aux ressources animales.

6) Nécessité de protéger les ressources maritimes.

### 6) *Défense nationale*

L'Armée de Libération populaire est au service du peuple, assure la défense de la patrie et son intégrité et participe activement à la construction nationale du pays.

L'Armée de Libération populaire est le bras armé de l'organisation politique et constitue officiellement l'Armée populaire nationale de la République Arabe Sahraouie Démocratique, et assume la tâche de libération de la patrie, son unification et la défense de la souveraineté.

L'Armée de Libération populaire est le garant de la souveraineté nationale et le défenseur des acquis de la Révolution.

Les tâches de l'Armée populaire évoluent en fonction des étapes, chacune de ces tâches devient prioritaire à une étape déterminée. Pour lui permettre d'accomplir ses immenses tâches au moment où le complot réactionnaire prend de larges dimensions, l'élévation du niveau culturel, la politisation au sein de l'armée, l'amélioration de ses capacités techniques et d'entraînement et le développement permanent de ses moyens et possibilités sont d'une grande importance. Nécessité également d'élargir sans cesse les

bases des forces armées populaires et améliorer régulièrement leur niveau pour qu'elles assurent la défense de la révolution, du pays et des acquis du peuple en permettant aux larges masses populaires de prendre les armes et les préparer militairement, pour parachèver la souveraineté sur le reste du territoire national occupé, la défense de leurs acquis et de la souveraineté de l'Etat. Constitution de réserves de toutes sortes, conformément au principe de la création des forces propres d'un peuple organisé, armé idéologiquement et militairement, et le renforcement de celles-ci, car elles sont la seule force capable d'accomplir les tâches de la révolution dans l'étape actuelle et dans les étapes à venir.

La mobilisation militaire de la majorité écrasante du peuple, l'entraîner et l'armer idéologiquement et matériellement; construire une force populaire moderne entraînée et organisée, ayant haute connaissance des arts du combat et des armes modernes, dotées de tous les organes et institutions nécessaires et de cadres politico-militaires hautement qualifiés tenant compte du principe de la discipline consciente et mettant l'accent sur l'élévation du niveau culturel et politique des combattants et des officiers. C'est là une mission fondamentale qu'il faut accomplir.

### 7) Politique extérieure

Notre politique extérieure est basée sur notre foi en ceci :

a) la liberté est la base de tout choix libre,

b) l'intérêt véritable des masses réside dans la liberté et l'unité dont elles sont l'unique garant, c'est pourquoi nous considérons l'unité des peuples du Maghreb arabe et la construction effective de cette unité constitue un pas important vers la réalisation de l'unité de toute la nation arabe, par conséquent nous sommes convaincus de l'impossibilité de la coexistence entre les progressistes et nationalistes d'une part et des forces réactionnaires d'autres part. D'où la nécessité de consolider le front progressiste dans cette région du monde arabe. Œuvrer pour l'unification de tous les foyers révolutionnaires arabes en brisant leur isolement pour pouvoir réaliser les aspirations de notre nation, à l'unité, cette unité qui ne peut être réalisée sans mettre fin à la situation statique dont souffrent plusieurs peuples de la nation arabe.

Pour ce qui est de notre continent africain, notre position part du fait qu'aucun mouvement ou peuple en lutte ne peut vivre isolé des autres peuples et mouvements de libération en lutte et [la solidarité de] nos héroïques peuples est un préalable indispensable à la distinction entre les amis et les ennemis de nos peuples. Et c'est là la logique de la révolution glorieuse du 20 mai qui sert de base aux relations avec nos frères du continent africain. Ces frères qui luttent pour une véritable auto-détermination et pour l'indépendance nationale, contre le sionisme, contre toute forme de domination ou de discrimination raciale et militent pour la nécessaire unité de nos peuples et pour que notre continent fasse entendre sa voix.

En tant que mouvement de libération nationale, qui encadre toutes les couches de notre peuple, le Front populaire pour la Libération de Saguiat El Hamra et Rio de Oro, estime qu'il est du devoir de tous les nationalistes fidèles aux principes de la défense de la dignité des peuples dont les droits sont bafoués de soutenir avec fermeté la cause sacrée de notre peuple, jusqu'à ce que celui-ci arrache sa liberté et parachève son indépendance nationale loin de toute pression et ingérence étrangère. Toute position contraire est considérée par le Front comme une démission vis-à-vis du principe sacré d'unité et de solidarité des peuples.

La lutte dans le cadre du front du Tiers-Monde est une contribution capitale pour mettre en échec les complots ourdis par l'impérialisme contre la volonté des peuples, leur émancipation réelle et pour continuer le pillage de leurs richesses nationales.

Fidèle aux coutumes et traditions vives de notre peuple et à sa glorieuse histoire, le Front populaire opte pour la coopération avec toutes les organisations régionales continentales et internationales, dans le respect mutuel entre pays et la défense des droits des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance qui constitue la pierre angulaire dans les relations internationales qui engagent tous les pays du monde, le respect de ce principe est un facteur primordial et déterminant pour la préservation des relations entre les Etats

et les peuples pour qu'ils coexistent dans la paix, la prospérité et la stabilité. Notre peuple a eu foi en ces principes le long de son histoire, et s'engage à coopérer sur la base des cinq points de la coexistence pacifique.

Nous considérons la coopération avec la révolution algérienne comme élément vital pour mettre en échec les complots impérialistes, pour la construction du Maghreb des peuples et la concrétisation des aspirations du Tiers-Monde.

Le renforcement des rangs des forces nationales et démocratiques dans le monde constitue un objectif pressant des peuples pour la réalisation d'un avenir meilleur.

## II — A COURT TERME (adopté au V<sup>e</sup> Congrès, 1982)

### SUR LE PLAN POLITICO-ORGANISATIONNEL

1) Œuvrer à l'approfondissement de la conscientisation politique et la consolidation de l'organisation des masses;

2) Mobilisation continue de l'ensemble du peuple de la République arabe sahraouie démocratique en vue de la réalisation des exigences du parachèvement de la souveraineté nationale, l'évacuation des troupes d'agression et le retour de notre peuple dans sa patrie recouvrant sa dignité et son unité nationale dans le combat pour la liberté et l'indépendance totale.

3) Elargir la base de la participation des masses dans la gestion des affaires de l'État dans le cadre des institutions populaires élues et conformément à la réalisation des tâches spécifiques de l'étape, créer des cadres spécialisés et compétents parmi ces masses, capables d'accomplir pleinement les prérogatives de l'État.

4) La supervision centrale et le suivi de l'appareil de l'organisation politique pour lui permettre de jouer son rôle d'avant-garde dans la direction et l'orientation des masses populaires en vue de gagner la guerre de libération nationale.

5) S'attacher aux valeurs nobles de notre peuple pour incruster la personnalité nationale au niveau des cadres en particulier afin de créer l'exemple révolutionnaire.

6) Généraliser la politisation et l'approfondir au sein des organisations de masse pour qu'elles jouent pleinement leur rôle parmi les femmes, les étudiants et les travailleurs à l'intérieur et à l'extérieur.

7) Œuvre à la généralisation de la milice populaire et à l'élévation de son niveau militaire et politique, car elle constitue une réserve à nos forces armées.

8) Elaborer un programme général et homogène pour élever le niveau des cadres de l'Organisation politique et renforcer leurs optitudes politiques, organisationnelles et culturelles.

9) Sélection et promotion des cadres conformément aux critères militants.

10) Œuvrer pour que la revue *20 Mai* — organe central du Front POLISARIO — joue son rôle de lien culturel et intellectuel entre les militants de l'ensemble du peuple.

11) Œuvrer à généraliser l'organisation politique dans tous les secteurs de l'État, en particulier dans les institutions nationales et à concrétiser le mot d'ordre *Peuple en armes*. La tâche fondamentale de notre peuple étant de gagner la guerre, l'objectif de l'activité politique est la mobilisation générale et le renforcement moral et matériel de l'instrument de la guerre.

12) Lier les masses dans les zones occupées et ailleurs à la marche de notre peuple par le biais de l'organisation politique.

### SUR LE PLAN ADMINISTRATIF

1) Parachever la planification de l'administration (codes, mesures, lois) pour servir de base au modèle administratif en République arabe sahraouie démocratique.

2) Développer les conseils et comités populaires issus des congrès populaires de base comme moyens essentiels dans la gestion et l'exécution.

## SUR LE PLAN SOCIAL

a) *L'enseignement*

1) Généraliser l'enseignement-obligatoire et gratuit — à tous les enfants en âge de scolarité, procéder à l'augmentation du nombre des écoles et des enseignants et à la fourniture de l'équipement nécessaire.

2) Nécessité de la formation et du recyclage constants des cadres (enseignants, professeurs, animateurs), en œuvrant à l'amélioration du niveau de leurs compétences professionnelles et à l'approfondissement de leur conscientisation.

3) Œuvrer constamment à la promotion de la femme dans l'enseignement et à l'élévation de son niveau intellectuel et pédagogique en vue de répondre aux besoins de l'enseignement primaire et de créer les réserves suffisantes.

4) Créer le climat propice au sein des institutions de l'enseignement afin d'assurer aux enfants l'éducation morale et sociale.

5) Constituer une bibliothèque en mesure de répondre aux besoins constamment croissants dans le domaine de la culture générale.

6) Œuvrer à assurer l'auto-suffisance quantitative et qualitative en matière d'enseignants dans le primaire et le moyen, et résoudre le problème de l'enseignement secondaire et universitaire.

7) Orienter les étudiants de l'enseignement supérieur et former les cadres moyens sur la base des priorités des besoins nationaux.

8) Révision périodique et continue du programme scolaire et sa réadaptation constamment à l'évolution de l'enseignement en République arabe sahraouie démocratique.

9) Orienter la famille — école première de l'enfant — pour assurer la complémentarité et la cohésion entre elle et l'école.

10) Approfondir l'expérience des écoles régionales.

11) Intensifier les campagnes d'alphabétisation au niveau de l'ensemble du peuple.

b) *L'éducation (puériculture)*

1) Former les cadres adéquats pour accomplir consciemment et parfaitement leur tâche possédant une meilleure connaissance de la psychologie de l'enfant et des étapes de sa croissance, ainsi que des exigences de chaque étape en matière de compétence dans les domaines de l'animation et de la formation culturelles.

2) La supervision, le suivi et la promotion des animatrices sur le plan culturel et politique par des stages et des recyclages périodiques.

3) Réunir les outils nécessaires — constructions et équipements — pour assurer l'exécution du programme.

4) Développer les écoles coraniques et élever leur niveau étant donné qu'elles constituent la phase préparatoire à la scolarisation.

## SUR LE PLAN SANITAIRE

a) *La prévention*

1) Se baser sur la prévention, sous toutes ses formes, en tant que meilleur moyen pour combattre les maladies et lui accorder une importance capitale à tous les niveaux.

2) Prendre soin de la mère, de l'enfant et du troisième âge.

3) Œuvrer à l'élévation du niveau de l'éducation sanitaire du citoyen, à travers les comités populaires, les centres spécialisés et les conférences nationales. Elaborer à cette fin un programme d'orientation.

b) *Les soins*

1) Exploitation rationnelle des moyens sanitaires disponibles pour résoudre tous ces problèmes en usant des facteurs : travail et revalorisation des réalisations.

2) Œuvrer à l'élévation du niveau des hôpitaux sur le plan régional et national afin qu'ils soient à même de s'acquitter efficacement de leur tâche aussi bien dans le domaine des soins que dans celui de la prévention.

3) Améliorer le niveau des dispensaires locaux pour qu'ils puissent mener à bien leur tâche.

c) *La formation*

Œuvrer à l'approfondissement de la formation des cadres sanitaires spécialisés, supérieurs et moyens, afin qu'ils puissent jouer entièrement leur rôle.

d) *L'équipement*

Œuvrer à l'équipement sanitaire et les médicaments nécessaires en collaboration avec le Croissant-Rouge sahraoui.

SUR LE PLAN JUDICIAIRE

1) Unifier la loi et arrêter une procédure juridique à partir de l'ensemble des problèmes posés et en tenant compte de l'étape que traverse notre peuple.

2) Toutes les orientations, les programmes judiciaires et les *arrêtés* doivent avoir comme but : la croissance démographique du peuple et son unité pour la libération de la patrie et le parachèvement de la souveraineté de la RASD.

3) La justice doit jouer son rôle de mobilisateur pour Al-Jihad (guerre sainte) et d'orientation pour préserver les valeurs et le patrimoine de notre peuple.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

a) *L'alimentation*

1) Œuvrer à promouvoir les activités sociales pour satisfaire les besoins nécessaires du peuple en partant du principe de l'auto-suffisance en vue de concrétiser la force propre et imposer l'indépendance nationale.

2) Elever constamment, quantitativement et qualitativement, le niveau alimentaire.

b) *Les unités de production*

1) *L'Agriculture* : — Encourager et organiser l'initiative régionale et approfondir notamment l'expérience des territoires libérés.

— Exploiter les connaissances des spécialistes et tous les moyens disponibles dans ce domaine.

— Centraliser les efforts et organiser les unités.

2) *L'Élevage* : Œuvrer au développement de l'élevage afin d'assurer l'alimentation à toute la population.

3) *L'Artisanat* : — créer une centrale nationale chargée de ce domaine.

— Produire sur la base de matières locales et des butins de guerre en tant que matière première.

SUR LE PLAN MILITAIRE

1) Multiplier les efforts pour construire une armée populaire capable de mener à bien la guerre moderne pour préserver *éternellement* la dignité de notre peuple.

2) Elever le niveau des états-majors de l'Armée et former les cadres spécialisés dans ce domaine, en mesure de répondre efficacement aux exigences de la guerre.

3) Former et recycler constamment les spécialistes dans tous les domaines militaires.

4) Approfondir la conscientisation en tenant compte de la nature de la guerre moderne et de ses exigences sur les plans moral, matériel et organisationnel. Poursuivre

et développer les efforts de formation culturelle pour créer la mentalité du combattant révolutionnaire, discipliné, conscient et capable de libérer les territoires encore occupés de la RASD.

5) Former le cadre national, courageux et capable en matière d'analyse et de planification sur le plan général.

6) Prendre soin du secteur sanitaire de l'ALPS et former les cadres spécialisés dans ce domaine.

#### SUR LE PLAN DIPLOMATIQUE

1) Renforcer les liens de la Révolution Populaire en RASD avec ses alliés naturels et historiques au sein de la nation arabe, en Afrique et dans le monde.

2) Consolider le front progressiste des Révolutions sahraouie, algérienne et libyenne en tant que premier pas fondamental dans la concrétisation de l'alliance entre les peuples du Maghreb arabe et en tant qu'exemple édifiant pour les peuples arabes et africains.

3) Œuvrer à ce que la RASD occupe sa place naturelle au sein des organisations internationales et régionales en tant qu'Etat souverain qui respecte les coutumes, les principes et les fondements des relations et organisations internationales et régionales. Obtenir davantage de reconnaissances, élargir la base de l'alliance, de solidarité et de coopération de la RASD avec les autres pays sur la base de l'intérêt commun, du respect mutuel et du respect des principes; chartes et coutumes internationaux.

4) Approfondir les acquis de la RASD en Afrique et œuvrer à la réalisation de nouveaux acquis à l'ONU et au niveau du mouvement des pays non-alignés afin que notre Etat occupe sa place naturelle parmi les nations.

5) Mettre en échec toutes les manœuvres et plans visant à porter atteinte à notre indépendance nationale sur la totalité du territoire de la RASD, conformément au mot d'ordre du V<sup>e</sup> Congrès populaire général « *Toute la patrie ou le martyr* ».

6) Etendre ou approfondir nos relations avec le plus grand nombre de pays du monde pour élargir le champ de solidarité et de soutien à la cause de notre peuple.

7) Œuvrer pertinemment à clarifier la cause de notre peuple dans la nation arabe.

8) Renforcer les liens avec les mouvements de libération, les partis, et les organisations de masse nationales et continentales.

9) Œuvrer à l'élargissement du champ de solidarité à travers la multiplication des associations d'amitié et des comités de soutien. Intensifier les contacts avec les Organisations humanitaires pour développer leur soutien sur les plans de l'aide matérielle et de l'information.

#### SUR LE PLAN DE L'INFORMATION

Consolider l'appareil de l'information pour développer l'explication de la cause de notre peuple et encourager la production culturelle qui exprime l'histoire, le patrimoine original et le combat contemporain de notre peuple.

*Le Congrès*

### C — ACTION INTERNATIONALE

#### 1) Communiqué du bureau politique du Front POLISARIO

(5 janvier 1982)

Le Bureau politique du Front POLISARIO s'est réuni du 3 au 4 janvier 1982 sous la présidence du frère Mohamed Abdelaziz, Secrétaire général du Front POLISARIO et

Président du conseil du commandement de la révolution de la République arabe sahraouie démocratique.

Il s'est penché longuement sur la situation nouvelle créée par l'intervention américaine dans un conflit de décolonisation et les préjudices gravissimes qui en résultent pour la région du Nord-Ouest africain et l'ensemble de ses peuples.

Le Bureau politique a enregistré avec satisfaction les victoires remportées par le peuple sahraoui tant aux plans militaire que politique et diplomatique durant l'année écoulée :

— Sur le plan militaire, les territoires libérés de la République arabe sahraouie démocratique se sont étendus et consolidés au détriment des derniers réduits encore sous occupation... La libération de Guelta Zemmour et de Bir N'Zarane, outre qu'elle confirme cette réalité, est la preuve éclatante de la détermination de la vaillante Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) de mener le processus libérateur à son terme : bouter de la totalité des territoires de la RASD les forces de l'agression marocaine chancelantes.

Aujourd'hui, l'ALPS impose aux forces ennemies de se retrancher dans une aire géographique rétrécie, indéfendable d'où elles seront inévitablement chassées.

— Sur le plan politique, l'édification de structures solides et des institutions de la République a été suivie, permettant à celle-ci de remplir pleinement le rôle dans les domaines de la santé, l'éducation, etc. ce qui constitue un véritable motif de fierté pour notre peuple et conforte sa volonté.

Le Bureau politique salue le courage et l'abnégation dont font montre les populations dans les zones occupées par leur action de résistance malgré la barbarie de l'oppression. Elles scellent ainsi leur détermination à celle de leur peuple pour précipiter la victoire finale.

— Sur le plan diplomatique, le Bureau politique se félicite des succès que traduit l'audience internationale dont jouit la lutte du peuple sahraoui. La reconnaissance de la RASD par plus de cinquante Etats, le soutien à notre cause réaffirmé par les Organisations internationales, témoignent de l'isolement du Maroc et de l'échec cuisant subi par sa politique expansionniste en dépit des manœuvres américaines.

En effet, par leur intervention directe aux côtés de l'agresseur marocain, les USA marquent leur hostilité ouverte à l'égard du Front POLISARIO et de la juste cause du peuple sahraoui. C'est ce que confirme la politique belliciste de l'administration américaine caractérisée par l'escalade et le ravivement de la tension partout dans le monde. Ils ont recours en cela à tous les moyens, alimentaires, institutions financières, armements et autres contre les mouvements de libération nationale dans le monde arabe, en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Cela est encore plus visible dans le Maghreb arabe et la région Nord-Ouest africaine où ils entendent entretenir le conflit du Sahara occidental pour porter des coups aux peuples et asseoir leur politique d'axe et de bases militaires. Il s'agit de consacrer le régime expansionniste marocain dans sa vocation de base d'agression avancée.

Le Bureau politique salue la Révolution du million et demi de martyrs et sa direction politique. Il apprécie très hautement les décisions de la 6<sup>e</sup> session du Comité central du Parti FLN réaffirmant la solidarité indéfectible de l'Algérie avec la lutte du peuple sahraoui.

Il salue la Jamahyria arabe libyenne populaire socialiste et sa Direction pour son appui à la cause du peuple sahraoui en dépit des menaces, des pressions et des provocations américaines. Il salue la Mauritanie pour ses positions fermes malgré les manœuvres que trament contre elle la réaction et l'impérialisme. Il réitère sa solidarité avec la République arabe de Syrie, s'oppose vigoureusement à l'annexion sioniste du Golan, proclame sa solidarité avec l'OLP et salue la résistance des masses palestiniennes dans les territoires occupés.

Il se prononce résolument pour l'arrêt de la guerre fratricide entre l'Irak et l'Iran, appuie la solution du conflit sur la base des accords signés entre les deux pays en 1975

à Alger. Ce qui permettra d'épargner des potentialités immenses au profit des combats arabo-musulmans face au défi de l'agression impérialiste. Le Bureau politique réitère sa solidarité avec la SWAPO de la Namibie, l'ANC de l'Afrique du Sud et les pays de la première ligne.

Le Bureau politique prend note de la position de la France exprimée dans le message adressé récemment au frère Mohamed Abdelaziz par la Présidence de la République française et la disponibilité de la France à l'ouverture d'un bureau du Front POLISARIO à Paris.

Ceci ne peut que développer les relations franco-sahraouies et permettre l'avènement d'une coopération prometteuse à l'avenir.

Il se félicite par ailleurs de l'accès des forces de progrès au pouvoir en Grèce.

Le Bureau politique apprécie la position de soutien à notre peuple des pays socialistes, et à leur tête l'URSS, exprimée lors de la 36<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Le Bureau politique, tout en proclamant son attachement à une solution pacifique au problème de décolonisation de son pays par la voie des négociations politiques sur la base des décisions et résolutions de l'OUA et de l'ONU, réitère la détermination de notre peuple à poursuivre la lutte jusqu'à la libération totale de notre patrie.

Si les négociations directes entre les deux belligérants, le Front POLISARIO et le Maroc, sont le moyen d'aboutir à un cessez-le-feu, le retrait des troupes d'invasion demeure la voie la plus appropriée de garantir la régularité du processus de l'autodétermination et de l'expression libre de notre peuple.

« La lutte continue pour imposer l'indépendance nationale et la paix ».

Haouza, le 5 janvier 1982

## 2) Messages expédiés ou reçus à l'occasion du V<sup>e</sup> Congrès du F.P.

(12-16/10/1982)

### a) *Message adressé au Secrétaire Général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar.*

Le Cinquième Congrès populaire général du Front POLISARIO, congrès du Martyr Bachir Saleh, tenu à la base Militaire du Martyr El Heddad du 12 au 16 octobre 1982 sous le mot d'ordre « Toute la Patrie ou le Martyre », vous salue et tient à attirer votre attention sur la gravité de la situation dans la région Nord-Ouest de l'Afrique et ses conséquences pour la paix et la stabilité.

La guerre d'agression menée par le roi du Maroc contre notre peuple prend aujourd'hui de nouvelles dimensions avec l'intervention militaire directe des Etats-Unis d'Amérique aux côtés des forces marocaines. Cette intervention, outre le fait qu'elle attise le feu de la guerre froide, constitue un encouragement à la position dangereuse d'intransigeance du roi du Maroc qui rejette la négociation directe avec la République arabe sahraouie démocratique en vue d'aboutir à un accord de paix entre nos deux pays conformément aux résolutions des organisations internationales et notamment celles de l'ONU qui demandent au Maroc de mettre fin à sa guerre d'agression et de reconnaître les droits imprescriptibles de notre peuple à l'indépendance et à la souveraineté.

Monsieur le Secrétaire général,

En plus des dangers que cela entraîne pour notre région eu égard à l'importance stratégique qu'elle revêt, l'intervention militaire américaine constitue une internationalisation unilatérale du conflit.

Le Cinquième Congrès populaire général du Front POLISARIO vous lance un appel pressant pour que — en tant que garant et défenseur de la légalité internationale de la charte de l'ONU — vous preniez toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à

l'agression marocaine et à l'intervention américaine, et pour imposer le respect des droits de notre peuple à la souveraineté sur la totalité de son territoire national.

« Toute la Patrie ou le Martyre ».

*Le Congrès.*

b) *Lettre ouverte adressée au peuple marocain*

La situation qui prévaut aujourd'hui dans la région du Maghreb arabe est caractérisée par l'intervention massive et directe des USA qui transforme le Maroc en une base militaire américaine d'agression et consacre désormais la recolonisation du Maroc et sa remise sous protectorat américain.

Au vu de cette situation, de ses effets gravissimes sur la liberté, l'indépendance du peuple marocain et sur la souveraineté des peuples de la région d'une part, et motivé par l'esprit de responsabilité d'autre part, le V<sup>e</sup> Congrès Populaire Général — Congrès du Martyr Bachir Saleh — tenu du 12 au 16 octobre 1982 à la base militaire du Martyr El Heddad (Territoires libérés) estime indispensable d'appeler le peuple et tous les nationalistes marocains à l'intérieur ou à l'extérieur à la mobilisation pour la libéralisation de leur pays du joug militaire impérialiste.

La guerre expansionniste barbare menée depuis sept ans contre le peuple sahraoui à l'initiative des cercles colonialistes dont le régime de Rabat assure la défense des intérêts est une guerre coloniale perdue.

Le peuple marocain frère en paie les frais coûteux à travers la mort de milliers de ses fils, à travers la crise et la misère sociales et économiques.

Cette guerre n'est donc qu'une tentative de porter les regards de l'opinion publique marocaine hors des frontières pour détourner son attention de son véritable combat, — à savoir la lutte pour la souveraineté, contre la répression, l'oppression, la misère, le sous-développement et l'exploitation monstrueuse.

Patriotes marocains,

La guerre expansionniste d'agression menée contre le peuple sahraoui — frère du peuple marocain — est la guerre du seul palais royal et des USA. Elle est dirigée contre nous tous.

Les immenses énergies humaines, économiques et financières qui auraient dû être mobilisées pour le développement du Maroc ont été détournées au profit de l'effort de guerre, au service des appétits expansionnistes d'un monarque dont la préoccupation unique est la survie. D'autant plus qu'il avait subi de multiples tentatives visant à renverser son régime despotique et connu de nombreux et vastes soulèvements — expression du mécontentement populaire — couronnés par les massacres sanglants de juin 1981. Le rôle de gendarme assuré par Hassan II au service de l'impérialisme américain et la soumission du peuple marocain contre sa volonté au joug de l'occupation étrangère entraînent des conséquences graves qui se traduisent par la perte de la souveraineté et par la profonde crise économique et sociale qui affecte le pays. Cette situation impose à tous les patriotes marocains jaloux de l'indépendance de leur pays d'assumer pleinement leurs responsabilités historiques pour faire face courageusement à la trahison de Hassan II et pour délivrer leur pays de la mainmise et mettre fin à la guerre d'agression.

Le V<sup>e</sup> Congrès nourrit un grand espoir à l'endroit du peuple marocain et de ses fils authentiques — militaires et civils — qui sauront mettre fin à cette situation en s'opposant à ce que leur pays soit une base impérialiste d'agression.

Ce qui exige d'eux de lutter pour arrêter la guerre perdue de Hassan II et d'associer leurs efforts à ceux des forces patriotiques dans la région pour contrer l'offensive impérialiste et favoriser ainsi la coopération et la solidarité entre l'ensemble de nos peuples.

« Toute la Patrie ou le Martyre ».

*Le Congrès.*

c) *Lettre ouverte adressée au peuple américain*

Le Cinquième Congrès populaire général, Congrès du Martyr Bachir Saleh tenu à la base militaire du Martyr El-Heddad du 12 au 16 octobre 1982, sous le mot d'ordre « Toute la Patrie ou le Martyre » appelle le peuple américain, tous les épris de paix et tous les défenseurs des droits de l'homme et de la démocratie aux Etats-Unis d'Amérique à intervenir immédiatement pour que l'administration Reagan arrête ses aides militaires au régime agresseur marocain et mette fin à son intervention directe aux côtés de celui-ci dans une guerre coloniale d'extermination contre un petit peuple pacifique dont le seul crime est d'avoir défendu son droit naturel à la vie digne sur son territoire conformément aux résolutions des organisations internationales.

L'usage de bombes US interdites internationalement, tels le napalm et les bombes à fragmentation (Cluster Bomb), et la présence d'experts militaires américains aux côtés du régime marocain pour massacrer des innocents notamment des enfants, des femmes et des vieillards et la destruction d'écoles et d'hôpitaux pour priver notre peuple de tous ses moyens de survie constituent un crime historique et une tâche noire indélébile que le peuple américain ne peut accepter voir associés à son nom.

Notre peuple, en vous adressant cet appel urgent, est convaincu que son espoir ne sera pas déçu et que vous n'épargnerez aucun effort pour mettre fin rapidement à cette intervention qui met en cause la paix et la stabilité dans le monde.

« Toute la Patrie ou le Martyre ».

*Le Congrès.*

d) *Message au Congrès du ministre mauritanien de l'Enseignement, M. Hasni Ould Didi.*

Il me revient l'honneur, au nom de la délégation de la République islamique de Mauritanie, de transmettre au peuple sahraoui combattant et à sa direction historique et militante, les salutations et le soutien du peuple mauritanien, de ses dirigeants et à leur tête le président Mohamed Khouna Ould Haidallah.

Notre présence, aujourd'hui, parmi vous, est la meilleure illustration de la profondeur de l'amitié constante unissant nos deux peuples. Une amitié tissée par l'histoire, des générations durant, et qui s'est matérialisée dans le combat et le destin communs.

La Mauritanie, plus que tout autre, aspire à la réalisation de la paix et à la concorde dans cette région du Maghreb arabe. Cependant, nous restons convaincus que la paix véritable ne pourrait être rétablie qu'avec le retour des territoires sahraouis occupés par le régime marocain expansionniste, soutenu par les Etats-Unis d'Amérique, à leur propriétaire légitime, à savoir le peuple sahraoui. Ce peuple qui doit vivre indépendant et libre conformément aux résolutions de l'ONU, de l'OUA et de toutes les instances internationales.

L'héroïque combat que mène le peuple sahraoui avec un courage exceptionnel, constitue une précieuse contribution pour la réalisation de la paix dans le monde. Il le constitue, à juste titre, car le peuple sahraoui combat l'injustice, l'agression et construit une forteresse inexpugnable contre les atteintes aux principes sur lesquels sont basées les relations entre les Nations.

Les victoires diplomatiques remportées par le peuple sahraoui et ses succès frappants sur le plan militaire encouragent et prouvent que la victoire est proche.

Mais, cette victoire finale reste entre les mains du peuple sahraoui et de sa résistance.

Nous vous souhaitons pleine réussite.

**3) Résolution adoptée par l'ONU**(37<sup>e</sup> session, 12 novembre 1982)

L'Assemblée générale,

Ayant examiné de manière approfondie la question du Sahara occidental,

*Rappelant* le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1960, contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux,

*Rappelant* ses résolutions 35/19 du 11 novembre 1980 et 36/46 du 24 novembre 1981 relatives à la question du Sahara occidental,

*Ayant examiné* le chapitre pertinent du rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux,

*Ayant entendu* les déclarations relatives à la question du Sahara occidental, notamment celle du représentant du Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Rio de Oro,

*Rappelant* sa résolution 36/80 du 9 décembre 1981, relative à la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'Unité Africaine,

*Rappelant*, toutes les décisions de l'Organisation de l'Unité Africaine relatives à la question du Sahara occidental,

*Rappelant également* la décision prise par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine lors de sa dix-huitième session ordinaire, tenue à Nairobi du 24 au 27 juin 1981, d'organiser sur l'ensemble du territoire du Sahara occidental un référendum d'autodétermination général et régulier,

*Prenant note* des différentes décisions adoptées par le Comité de mise en œuvre de l'Organisation de l'Unité Africaine sur le Sahara occidental, relatives à la mise en place de mécanismes appropriés permettant au peuple du Sahara occidental de se prononcer librement et démocratiquement sur son avenir,

1) *Réaffirme* le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la Charte des Nations Unies, à la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine et aux objectifs de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux résolutions pertinentes de l'Assemblée et de l'Organisation de l'Unité Africaine;

2) *Se félicite* des efforts déployés par l'Organisation de l'Unité Africaine en vue de promouvoir une solution juste et définitive de la question du Sahara occidental;

3) *Demeure convaincue* que seule la négociation entre le Maroc et le Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y Rio de Oro pourrait créer les conditions objectives d'un retour à la paix au nord-ouest de l'Afrique et garantirait l'application juste d'un référendum d'autodétermination général, libre et régulier au Sahara occidental;

4) *Lance un appel* à cet effet aux deux parties au conflit, le Maroc et le Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra de Rio de Oro, pour engager des négociations en vue d'aboutir à un cessez-le-feu conformément à la résolution 36/46 de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux décisions de l'Organisation de l'Unité Africaine;

5) *Réaffirme* la détermination de l'Organisation des Nations Unies de coopérer pleinement avec l'Organisation de l'Unité Africaine à l'organisation juste et impartiale dudit référendum;

6) *Prie*, à cet effet, le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour assurer une participation effective de l'Organisation des Nations Unies à l'organisation et à la conduite dudit référendum et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, y compris sur les mesures nécessitant une décision du Conseil;

7) *Prie instamment* le Secrétaire général de collaborer étroitement avec le Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine en vue de l'application des décisions pertinentes de l'Organisation de l'Unité Africaine ainsi que de la présente résolution:

8) *Demande* au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à examiner la situation au Sahara occidental en tant que question prioritaire et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale lors de sa trente-huitième session.

#### Résultats du vote :

● *16 pays n'ont pas pris part au vote :*

Antigua, Belize, Chine, Dominique, Honduras, Irak, Côte d'Ivoire, Koweït, Malte, Pakistan, Roumanie, Saint-Vincent, Singapour, Afrique du Sud, Togo, Zimbabwe.

● *55 pays se sont abstenus :*

Allemagne Fédérale, Arabie Saoudite, Autriche, Bahrein, Bangladesh, Belgique, Birmanie, Cameroun, Canada, Centre Afrique, Comores, Danemark, Djibouti, Saint-Domingue, Égypte, Emirats Arabes Unis, Espagne, France, Grande Bretagne, Guatemala, Islande, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Cambodge, Kenya, Liban, Libéria, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Népal, Nouvelle Zélande, Niger, Nigeria, Norvège, Oman, Papouasie, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Portugal, Qatar, Sainte-Lucie, Samoa, Somalie, Soudan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Uruguay, Yemen du Nord.

● *12 pays ont voté non :*

Chili, Etats-Unis, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée Equatoriale, Haute-Volta, Maroc, Salvador, Sénégal, Tchad, Zaïre.

● *74 pays ont voté oui :*

Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Allemagne de l'Est, Argentine, Australie, Bahamas, Barbade, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burundi, Biélorussie, Cap-Vert, Colombie, Congo, Costa Rica, Cuba, Chypre, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Ghana, Grèce, Grenade, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Hongrie, Inde, Iran, Jamaïque, Laos, Lesotho, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Nicaragua, Panama, Maurice, Pérou, Pologne, Rwanda, Sao Tomé-Principe, Seychelles, Sierra Léone, Salomon (Iles), Sri Lanka, Surinam, Swaziland, Suède, Syrie, Tanzanie, Tchécoslovaquie, Trinidad, Ouganda, Ukraine, URSS, Vanuatu, Vénézuéla, Vietnam, Yemen du Sud, Yougoslavie, Zambie.

#### 4) Liste chronologique des pays ayant reconnu la RASD

*Année 1976:* 10 pays :

Madagascar (28 février); Burundi (29 février); Algérie (6 mars); Bénin (9 mars); Angola (9 mars); Mozambique (11 mars); Guinée-Bissau (13 mars); Corée du Nord (15 mars); Togo (15 mars); Rwanda (30 mars).

*Année 1977:* 1 pays : Seychelles (25 octobre).

*Année 1978:* 6 pays :

Yémen du Sud (2 février); Congo (3 juin); Sao Tomé-et-Principe (20 juin); Panama (22 juin); Guinée Equatoriale (3 juin, cessa de reconnaître fin 1979); Tanzanie (9 novembre).

*Année 1979:* 17 pays :

Ethiopie (24 février); Vietnam (2 mars); Cambodge (10 avril); Laos (9 mai); Afghanistan (23 mai); Cap-Vert (4 juillet); Grenade (24 août); Ghana (24 août); Guyana

(1<sup>er</sup> septembre); Dominique (1<sup>er</sup> septembre); Saint-Lucie (1<sup>er</sup> septembre); Jamaïque (4 septembre); Ouganda (6 septembre); Nicaragua (6 septembre); Mexique (8 septembre); Lesotho (9 octobre); Zambie (12 octobre).

*Année 1980*: 12 pays :

Cuba (20 janvier); Iran (27 février); Sierra Leone (27 mars); Syrie (15 avril); Libye (15 avril); Swaziland (28 avril); Botswana (14 mai); Zimbabwe (3 juillet); Tchad (4 juillet); Mali (4 juillet); Costa-Rica (30 octobre); Vanuatu (26 novembre).

*Année 1981*: 5 pays :

Kiribati (12 août); Nauru (12 août); Papouasie-Nouvelle-Guinée (12 août); Iles Salomon (12 août); Tuvalu (12 août).

*Année 1982*: 4 pays :

Ile Maurice; Vénézuëla; Surinam; Bolivie.